Jacques Houle

Disparaître ?

Afflux migratoires et avenir du Québec

Préface de Mathieu Bock-Côté

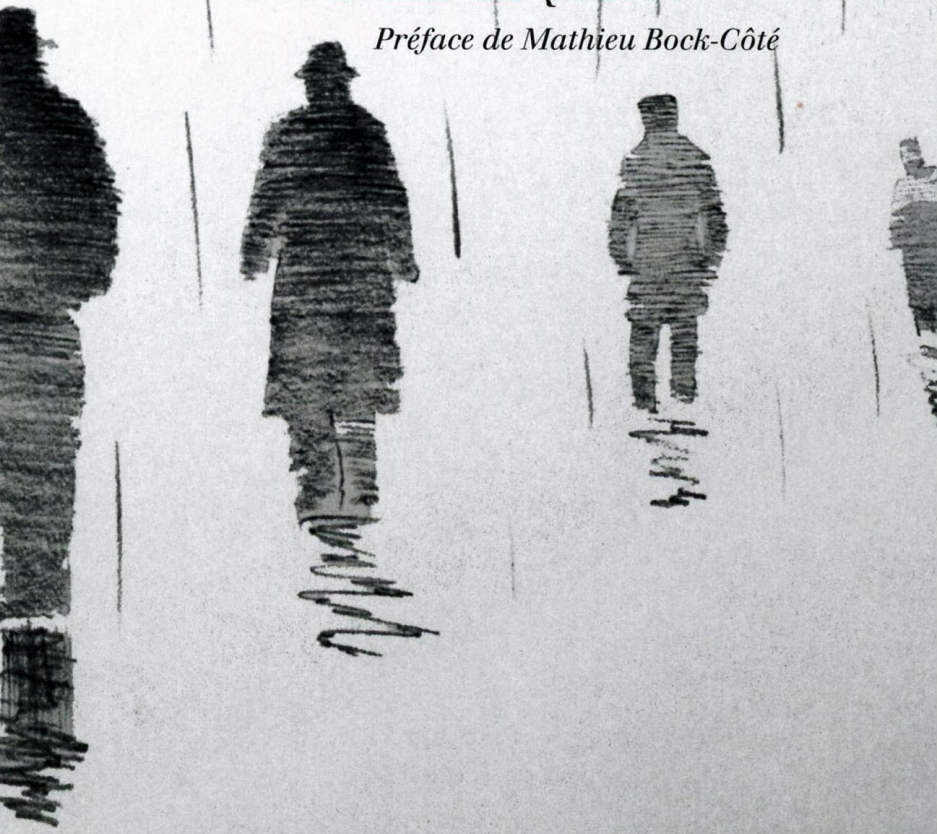

Liber

Jacques Houle

Disparaître ?

Afflux migratoires et avenir du Québec

Préface de Mathieu Bock-Côté

Liber

Les éditions Liber reçoivent des subventions du Conseil des arts du Canada, du ministère du Patrimoine du Canada (Livres Canada Books), de la SODEC (programme d'aide à l'édition) et participent au programme de crédit d'impôt-Gestion SODEC pour l'édition de livres du gouvernement du Québec.

Illustration de la couverture : *Quatre hommes en estompe de la distance*, IStock, Nicolaj2

Dépôt légal : 2e trimestre 2019
Bibliothèque et archives nationales du Québec

© Liber, Montréal, 2019
ISBN 978-2-89578-687-0
e-ISBN 978-2-89578-688-7

Au peuple québécois

Table des matières

Préface 9

Introduction 19

Chapitre 1 *Disparition du Canada français* 25

Chapitre 2 *Évolution de l'immigration au Québec* 37

Chapitre 3 *Choc migratoire et désintégration de la majorité historique* 45

Chapitre 4 *Faux prétextes* 67

Chapitre 5 *Les vrais motifs* 79

Chapitre 6 *Homogénéité sociale contre multiculturalisme* 107

Chapitre 7 *Prévoir et agir* 117

Conclusion 137

Préface

« Ça existe la notion de trop » : la question de l'immigration massive au Québec

Des lendemains du référendum de 1995 à la crise des accommodements raisonnables de 2006-2008, il a été à peu près impossible de parler sérieusement d'immigration au Québec. Le traumatisme idéologique causé par la déclaration de Jacques Parizeau sur l'argent et le vote ethnique a entraîné la mise en place d'un dispositif inhibiteur à grande échelle qui empêchait d'aborder la question de l'immigration autrement que pour en célébrer les aspects bienfaiteurs sur la société québécoise. Étrange retournement de situation : alors que la volonté nette de la majorité historique francophone s'était retrouvée entravée par une minorité de blocage exerçant son droit de veto sur l'avenir du peuple québécois, il devenait interdit de s'en inquiéter, ou même de le mentionner. La parole

publique, en démocratie, ne sert pas toujours à décrire le réel : souvent, elle a pour fonction de lui faire écran. Il faut dire que nous étions dans une époque qui se voulait celle de la mondialisation heureuse. Chaque peuple devait s'y investir avec enthousiasme, en ajustant ses représentations collectives, pour passer du modèle de l'identité fermée à l'identité ouverte, sans que jamais on ne questionne sérieusement de telles catégories, absolument manichéennes et terriblement débilitantes. Désormais, les identités devaient être fluides, insaisissables, flottantes, mouvantes. Autrement dit, elles ne devaient plus être des identités.

Le mouvement souverainiste, théoriquement voué à la réalisation de l'indépendance du Québec, s'est surtout occupé, pendant plus d'une décennie, à redéfinir l'identité québécoise, au nom de sa modernisation inclusive. Qui s'opposait à cette entreprise de désubstantialisation du peuple québécois, progressivement amputé de sa mémoire, de sa culture et même de sa langue, était soupçonné de flirter avec le nationalisme ethnique. C'était l'heure de l'épuration civique du camp souverainiste. Toute la pensée d'un Gérard Bouchard, que le système médiatique s'entête à présenter comme un sociologue de grande envergure, s'est essentiellement déployée dans cette entreprise de déconstruction nationale, à laquelle il fallait apparemment se soumettre si on souhaitait que la nation québécoise passe le test de la légitimité démocratique. Mais à sans cesse élargir la définition du peuple québécois, pour s'assurer qu'elle n'exclut personne, on en arrive à une définition aseptisée qui n'intéresse

plus grand monde. Les ressorts identitaires de la nation québécoise se sont brisés à cause de la multiplication des échecs référendaires, mais aussi parce que les souverainistes ont bien mal servi le peuple qu'ils disaient vouloir émanciper. En fait, la pensée québécoise des années postréférendaires a été hypnotisée par un fantasme idéologique qui lui faisait prendre la déréalisation de la nation, ou du moins la délégitimation de la nation réelle, pour sa refondation pluraliste. L'histoire de cette dérive est intimement liée à celle de la dislocation de l'option souverainiste à un moment où elle aurait encore pu triompher.

Cette censure, je l'ai dit, s'est prolongée jusqu'à la crise des accommodements raisonnables de 2006-2008. D'un coup, la censure postréférendaire associée à l'immigration s'est décomposée. Mais en fait, elle ne s'est décomposée qu'à moitié. Car s'il était désormais permis de constater que l'intégration des immigrés était un échec, il ne l'était toujours pas de remettre en question la politique d'immigration massive menée par le gouvernement du Québec. Certes, un Jacques Parizeau avait osé rappeler que, en la matière, « ça existe la notion de trop », mais la classe politique avait fait semblant de ne pas l'entendre. Il était encore victime de sa mauvaise réputation post-1995. Jacques Parizeau, à l'époque, s'était d'ailleurs montré très sévère à l'endroit du rapport Bouchard-Taylor, même s'il cherchera ensuite, sans trop qu'on ne comprenne pourquoi, à le faire oublier. Même le retour au *Nous*, dans le mouvement souverainiste, ne s'est pas accompagné d'un virage réaliste en matière

d'immigration. Si on réintégrait la majorité historique francophone dans la définition de la nation, on ne faisait pas grand-chose pour contenir sa dilution démographique. On pouvait maintenant parler d'identité, mais on ne pouvait toujours pas parler d'immigration. En 2007, alors que l'ADQ de Mario Dumont s'opposait à la hausse des seuils d'immigration annoncée par le gouvernement libéral, un député péquiste qui n'était pourtant pas un insensé, l'accusa alors de lepénisme. On comprendra le sens de cette accusation : il suffisait de ne pas être favorable à la hausse des seuils d'immigration pour basculer à l'extrême droite.

Il a fallu attendre 2011, avec la publication du *Remède imaginaire*, de Benoit Dubreuil et de Guillaume Marois, pour qu'on ose enfin questionner les seuils d'immigration. Les deux auteurs, le premier philosophe et le deuxième démographe, remettaient en question le discours médiatiquement dominant présentant l'immigration massive comme la réponse au vieillissement de la population et comme un outil privilégié de développement économique. En d'autres mots, Dubreuil et Marois déconstruisaient les légendes économiques entretenues par la droite patronale qui ne voit en l'homme qu'une ressource humaine et pour qui les peuples sont surtout des populations interchangeables appelées à se déplacer selon les exigences du capitalisme mondialisé. On a soudain senti qu'il était désormais possible de remettre en question l'hégémonie immigrationniste. Qu'on ne se trompe pas : la droite patronale domine encore le débat sur l'immigration. Elle est parvenue à intoxiquer

le débat public avec le mythe de la pénurie de main-d'œuvre, qui est repris par la gauche syndicale, et même par la gauche radicale version Québec solidaire. Cette dernière présente en plus notre ouverture à l'immigration massive comme une forme de nécessité humanitaire. Elle a recyclé l'internationalisme marxiste d'hier en humanitarisme diversitaire, mais elle se montre toujours aussi hostile au fait national, et plus particulièrement, au droit d'un peuple à défendre son identité. Quiconque la critique ouvertement risque de se faire traiter de raciste, de xénophobe, ou au moins d'esprit fermé et hostile à la diversité.

Le livre de Jacques Houle arrive à un moment où, après quinze ans de décomposition collective, un parti favorable au Québec d'abord vient de s'installer au pouvoir. Au cours des dernières années, la CAQ a annoncé son désir de réduire les seuils d'immigration. En d'autres mots, il faut désormais adapter les seuils d'immigration aux besoins de la société québécoise. La CAQ propose de les ramener à 40 000 pour deux ans. Certes, il s'agit d'une réduction cosmétique, mais au moins elle rompt avec le principe du toujours plus. Il s'agit désormais de pousser le gouvernement à aller plus loin dans cette direction, par exemple en rappelant qu'au début des années 1980 le Québec de René Lévesque recevait environ 17 000 immigrés par année et qu'il n'était pas moins démocratique pour autant. Jacques Houle a l'immense mérite d'enfin penser l'immigration sans tabous. S'il revient sur les mythes économiques qui justifient artificiellement une politique d'immigration

massive, il ose franchir le pas que plusieurs s'interdisent en posant directement la question de la survie du peuple québécois. Un pays ne saurait être absolument indifférent à la population qui le compose. Il ne s'agit pas d'une surface plane sans lien avec le peuple qui l'habite. Si le Québec était peuplé d'une majorité de Norvégiens, d'Ukrainiens ou encore de Néo-Zélandais, ce ne serait tout simplement plus le Québec. Le jour où la majorité historique francophone n'y sera plus qu'une grosse minorité, le Québec ne sera plus le Québec. Ceux qui s'imaginent, par ailleurs, que la question du nombre est secondaire et qu'il faudrait seulement s'intéresser aux moyens nécessaires à l'intégration se racontent des histoires et cèdent à une vision strictement technocratique du politique. À partir d'un certain seuil, qu'on ne peut identifier de manière strictement spéculative, mais qui s'impose à nous pratiquement, la multiplication des ressources financières ne change plus grand-chose. Un peuple n'est pas réductible à une société qu'on pourrait réformer à l'infini à coup de politiques publiques sans tenir compte de son substrat démographique. Un peuple n'est pas qu'un simple rassemblement administratif d'individus blindés dans leur droit. C'est une communauté d'histoire et de culture, c'est une réalité humaine qui s'inscrit dans la longue durée et qui a un droit à la continuité historique.

Or, Jacques Houle le démontre sans l'ombre d'un doute, nous sommes témoins d'une dilution démographique de plus en plus rapide de la majorité historique francophone, qui représente le cœur vivant et le noyau identitaire du peuple québécois.

Si ce mouvement n'est pas renversé, le peuple québécois deviendra progressivement étranger chez lui, comme c'est déjà le cas sur l'île de Montréal, dont la fracture politique avec le reste du Québec s'est radicalisée depuis une vingtaine d'années. Car qu'on ne se trompe pas : l'intégration est aussi une affaire de comportements politiques. Le vote massif, et presque soviétique, des populations issues de l'immigration pour le PLQ et le fédéralisme témoigne d'un déficit d'intégration symbolique à la nation québécoise. On aime dire que l'immigration est une richesse. En fait, c'en est assurément une pour le Parti libéral. L'extension du West Island à l'île de Laval nous rappelle, de ce point de vue, que, dans la région métropolitaine, ce ne sont pas les immigrés qui prennent le pli du peuple québécois mais ce dernier qui se laisse intégrer dans un nouveau peuple montréalais, multiculturel et bilingue. La référence québécoise est ainsi expulsée de la métropole québécoise, comme en témoigne le rejet viscéral d'une éventuelle charte de la laïcité par l'ensemble de la classe politique montréalaise, qui se laisse gagner par le mythe de la cité-État et est engagée dans un processus de sécession mentale avec le Québec, ce qui ne l'empêche pas, au même moment, de décréter qu'elle règne sur un territoire autochtone non cédé. Nous n'y verrons, finalement, qu'une manière de plus d'expliquer aux Québécois qu'ils ne sont pas chez eux dans le seul pays qui soit le leur.

En d'autres mots, les immigrés s'intègrent bien lorsqu'ils arrivent ici, mais ils s'intègrent au Canada, qui depuis longtemps mise sur l'immigration massive pour neutraliser démographiquement le peuple

québécois et cadenasser son avenir politique et constitutionnel. La francisation de surface des populations immigrées ne doit pas nous empêcher de constater leur canadianisation en profondeur. Qu'on ne se trompe pas : il y a de belles histoires d'intégration, et rien ne plaît davantage aux Québécois que de voir des individus issus de l'immigration les rejoindre et embrasser leur culture. Mais il n'y en a pas assez, même si on peut croire qu'avec une politique de convergence culturelle véritable, il serait possible d'assurer une meilleure intégration pour un plus grand nombre. Chose certaine, qu'on le veuille ou non, l'immigration, à l'échelle de l'histoire, se présente moins comme une série de parcours individuels plus ou moins heureux qu'à la manière de mouvements démographiques massifs relevant de la géopolitique. Il est fascinant que, dans ce contexte, certains s'entêtent à plaider pour une hausse des seuils d'immigration, apparemment pour que le Québec conserve son poids démographique dans la fédération. Traduisons concrètement : pour que le Québec conserve son poids dans la fédération, nous devons consentir à ce que le peuple québécois soit de plus en plus minoritaire chez lui. Comment mieux se représenter à quel point le Canada est une menace pour le peuple québécois. Ceux qui assument une responsabilité intellectuelle ou politique dans le camp national, qu'ils soient autonomistes ou souverainistes, doivent lire ce livre pour se convaincre d'aller au-delà des interdits idéologiques imposés par la rectitude politique et véritablement remettre en question le multiculturalisme d'État et l'immigration massive.

On pourrait ajouter qu'au-delà de la situation québécoise, à l'échelle du monde occidental, l'immigration massive est un échec indéniable, et la peur de devenir étranger chez soi remonte partout à la surface. Il y a quelque chose de moralement abject à voir ensuite les élites politiques et médiatiques accuser les peuples de xénophobie, comme s'ils n'étaient pas en droit de s'inquiéter de leur dépossession identitaire et démocratique. Pire encore : lorsqu'on impose à une nation une pression migratoire qui va bien au-delà de ses capacités d'intégration, elle s'engage dans une dynamique de fragmentation de plus en plus visible, qui aboutit à une forme d'ethnicisation des rapports sociaux. Il n'y a pas de raison qu'il en soit autrement ici. Poussons plus loin la réflexion : à la grandeur du monde occidental, on constate aujourd'hui que le modèle multiculturaliste pousse partout à la crise sociale et politique. On a sous-estimé à quel point la déconstruction idéologique de l'État-nation allait entraîner la déstabilisation anthropologique de la communauté politique, sans laquelle l'homme ne peut vivre en société. Il importe dès lors de reconstruire la communauté nationale, de renationaliser le lien social pour reconstruire les conditions de l'expérience démocratique, qu'on ne saurait plus enfermer dans une définition strictement procédurale, qui pousse non seulement au gouvernement des juges, mais surtout à l'impuissance politique la plus aliénante.

La contribution de Jacques Houle est essentielle. Elle nous aide à comprendre ce qu'il en est vraiment de la question de l'immigration pour une petite

nation de langue et de culture française au parcours improbable en Amérique du Nord. Elle nous invite à la lucidité la plus complète, sans laquelle nous basculerons pour de bon dans une dynamique d'acadianisation intérieure. Un jour, il sera trop tard. Certains croient que nous avons déjà franchi la ligne de non-retour. Je ne suis pas de ceux-là. On trouve dans ce livre une stratégie réaliste de reconquête intérieure pour rétablir un rapport de force à l'avantage de la majorité historique francophone, pour lui permettre de conserver son emprise sur le seul État de langue et de culture françaises en Amérique, qui poursuit une histoire de plus de quatre siècles. Au-delà des discussions toujours légitimes qu'on peut mener à propos de telle observation ou de telle mesure politique proposée par l'auteur, la perspective d'ensemble est celle qu'il nous faut adopter pour reprendre à neuf, et de la bonne manière, la question de l'immigration. J'ajouterais que la contribution de Jacques Houle est non seulement conforme aux exigences de notre situation historique, mais courageuse, car il en faut, du courage, aujourd'hui, pour oser contester le parti immigrationniste. C'est de notre existence comme peuple qu'il est question.

Introduction

> Si la sécurité nationale concerne donc le maintien de la souveraineté, la « sécurité sociétale » concerne celui de l'identité, de la capacité des populations à conserver leur culture, leurs institutions et leur mode de vie. Dans le monde contemporain, la menace la plus importante pour la sécurité sociétale des nations provient de l'immigration.
>
> Samuel P. Huntington,
> *Qui sommes-nous ?*

Plus on recule dans le passé et plus on constate que l'immigration de masse a toujours joué au Canada un rôle d'ascenseur démographique qui fait grimper la proportion des anglophones et chuter celle des francophones. À l'extérieur du Québec, les flux migratoires ont profité exclusivement à la communauté canadienne-anglaise qui dispose désormais d'une supériorité numérique

écrasante alors que la communauté canadienne-française, boudée par les immigrants, vacille, agonise, et se meurt!

Au Québec, et là seulement, s'est maintenue jusqu'à la fin des années 1990 une majorité d'ascendance canadienne-française qui dépasse les 80 %. Malheureusement, au début du présent siècle, s'amorce un recul démographique de la majorité de langue maternelle française qui, selon l'un des principaux scénarios retenus par Statistique Canada, devrait passer de 79 % en 2011 à une fourchette projetée de 69 % à 72 % en 2036. À ce rythme de décroissance d'environ dix points de pourcentage par vingt-cinq ans, la majorité historique francophone va disparaître sous la barre des 50 % avant la fin du siècle, soit demain à l'échelle de l'histoire.

Sur l'île de Montréal, hélas, les Québécois d'ascendance canadienne-française ont déjà commencé leur existence de minoritaires. Et la proportion de Montréalais de langue maternelle française devrait chuter de 48 % en 2011 à environ 40 % en 2036. Dans moins de deux petites décennies, les Québécois francophones représenteront à peine le tiers de la population montréalaise.

La cause de ce suicide collectif : un taux d'immigration parmi les plus élevés au monde, le double de celui des États-Unis. Alors que de 1976 à 1999 le Québec accueillait en moyenne 30 000 immigrants, dès le retour au pouvoir des libéraux, en 2003, les seuils d'immigration ont été augmentés, pour atteindre une moyenne d'environ 50 000 nouveaux arrivants par année. Ce sont donc 500 000

immigrants qui arrivent sur le territoire québécois tous les dix ans. Ce demi-million d'immigrants, c'est plus que la population totale de Laval, la troisième plus grande ville du Québec (437 413 habitants en 2017).

Malgré cette déferlante d'immigrants, le gouvernement québécois n'atteint aucun de ses objectifs fondamentaux en matière de gestion de l'immigration et de la diversité. Voici les cibles manquées :

- le vieillissement de la population québécoise n'a pas été enrayé ;
- les retombées positives anticipées sur les finances publiques, sur les salaires et sur le PIB par habitant ont été négligeables ;
- l'installation des immigrants en régions est demeurée lettre morte ;
- la francisation des nouveaux arrivants est un fiasco complet ;
- l'appariement entre les qualifications professionnelles des immigrants et les besoins en main-d'œuvre n'a pas fonctionné.

Non seulement cette politique fondée sur des seuils élevés d'immigration n'a pas eu les succès escomptés, mais elle a entraîné de multiples conséquences négatives qui s'ajoutent à la déstructuration de la majorité historique francophone.

En effet, cette dérive migratoire creuse un fossé démographique entre Montréal et le reste du Québec, fragilise le français comme langue commune, neutralise la hausse naturelle des salaires en inondant le marché du travail d'une main-d'œuvre immigrée contrainte d'accepter des emplois mal payés. Elle

mine enfin la sécurité sociétale du Québec, c'est-à-dire qu'elle réduit la capacité du peuple québécois à conserver sa langue, sa culture, ses valeurs, ses institutions et son identité collective.

Le Québec se retrouve donc face à son destin : soit il abaisse son taux d'immigration pour sauver sa majorité francophone ; soit il entraîne cette dernière vers l'abîme en maintenant des seuils d'immigration nettement trop élevés au regard de sa capacité réelle d'intégration linguistique, sociale, économique et politique.

L'objectif fondamental du présent ouvrage est de faire toute la lumière sur les causes et les conséquences du raz de marée migratoire qui submerge le Québec depuis près de deux décennies.

Nous commencerons par une mise en contexte historique de l'immigration depuis la conquête de 1760 pour démontrer qu'on s'est chaque fois servi de l'immigration pour faire disparaître la majorité historique d'ascendance canadienne-française. Puis nous analysons l'évolution de cette immigration sous l'angle du rythme des admissions selon les époques et selon les partis politiques au pouvoir (chapitre 2) et décrivons les conséquences funestes de ces flux migratoires immodérés (chapitre 3). Il faudra alors examiner les prétextes qui servent à cacher à l'opinion publique les vrais motifs de seuils d'immigration élevés (chapitre 4) qui favorisent certaines élites, mais qui désavantagent les couches populaires les plus vulnérables qui en subissent les conséquences concrètes (chapitre 5) et qui font perdre du capital social. Nous comparerons à cet égard le cas du Japon et celui des

États-Unis (chapitre 6). Dans le dernier chapitre, nous proposons des solutions pragmatiques et réalistes, d'une part, pour mieux intégrer les immigrants et, de l'autre, pour pérenniser la majorité francophone au Québec et la présence francophone en Amérique du Nord.

Je ne saurais terminer sans exprimer ma vive gratitude à ma compagne, Madeleine Nadeau-Tanguay, pour son apport inestimable à la conception, la rédaction et la correction de cet essai. Sans son étroite et généreuse collaboration, *Disparaître?* n'aurait jamais vu le jour.

Chapitre 1
Disparition du Canada français

> Les plus violents débats, à cette session de 1906, portent sur la question de l'immigration. [...] Ce moyen de peupler l'Ouest fait aussi contrepoids à la forte natalité canadienne-française. L'avantage indirect est de réduire, dans l'ensemble du Canada, l'importance proportionnelle de la province de Québec et des Canadiens français.
>
> Robert Rumilly,
> *Henri Bourassa*

Après la conquête de 1760, l'objectif fondamental de l'Angleterre est de transformer le Canada, pays de peuplement français, en colonie anglaise semblable aux autres colonies britanniques d'Amérique du Nord. Le premier volet de ce projet impérialiste consiste à assimiler le plus rapidement possible la majorité franco-catholique. Grâce

aux dispositions discriminatoires contenues dans la Proclamation royale de 1763, Londres est convaincue que les Canadiens vont, par intérêt, choisir de s'angliciser et de se protestantiser, d'autant plus rapidement qu'ils ne peuvent plus être jugés en français, au civil comme au criminel, et que l'accès aux fonctions publiques leur est interdit à moins d'abjurer leur foi en prêtant le serment du Test. Ces mesures iniques, abusives et vexatoires suscitent un mécontentement général parmi les Canadiens, tant chez les élites qu'au sein du peuple. Tôt ou tard, cette insatisfaction pourrait se muer en révolte ouverte contre la couronne britannique. Or, la conjoncture est déjà largement défavorable à la Grande-Bretagne alors qu'un vent de révolte souffle sur les treize colonies américaines.

Les vagues d'immigration massive

Ainsi, de crainte que les Canadiens ne fassent cause commune avec les révolutionnaires américains, le Parlement britannique ajuste sa politique coloniale aux besoins et aux attentes de la majorité de langue française et de religion catholique en adoptant, en 1774, l'Acte de Québec qui rétablit par exemple le droit civil français et abolit l'ignoble serment du Test. Voilà pourquoi Lionel Groulx écrira que l'Acte de Québec a été « rédigé, l'œil fixé, non sur Québec, mais sur Boston [...]. Il devenait [...] urgent de renforcer les défenses du Canada et de s'assurer la loyauté des Canadiens, et, pour cette dernière fin, il devenait absolument essentiel

de leur donner satisfaction[1]. » En définitive, les concessions contenues dans l'Acte de Québec sont purement circonstancielles : l'objectif de faire du Canada un pays anglais demeure ; seuls les moyens pour y parvenir changent. Au lieu d'une politique assimilatrice vexatoire, l'autorité impériale table alors sur l'immigration britannique massive pour concrétiser son projet de subversion démographique en faveur des anglophones.

C'est la révolution américaine qui donne le coup d'envoi à cette politique d'immigration massive. En effet, dans le sillage de la guerre d'indépendance des États-Unis, de 1775 à 1783, environ 45 000 loyalistes des colonies américaines demeurées fidèles à l'Empire britannique choisissent l'exil permanent vers les colonies maritimes et vers le territoire du Québec. Environ 35 000 s'installent en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick ; de 7 000 à 10 000 se réfugient dans la province de Québec, surtout à l'ouest de la rivière des Outaouais où ne s'appliquent pas les lois civiles françaises. Leur cohabitation forcée avec les Canadiens devient rapidement insupportable. Rebutés par le français parce qu'ils parlent anglais, hostiles au catholicisme parce qu'ils sont protestants, et adversaires de la tenure seigneuriale parce qu'ils ont grandi sous les lois anglaises, les loyalistes revendiquent à cor et à cri la création d'une province séparée bien à eux. Londres leur donne raison en adoptant l'Acte constitutionnel de 1794, qui divise le Québec en

1. Lionel Groulx, *Histoire du Canada français*, t. 2, Montréal, Fides, 1960, p. 55.

deux provinces : le Bas-Canada, où les Canadiens d'ascendance française sont majoritaires, et le Haut-Canada, où dominent les loyalistes de souche britannique. Par la suite, un flot ininterrompu d'immigrants britanniques vient gonfler les rangs de la population du Haut-Canada.

La croissance démographique fulgurante du Haut-Canada, propulsée par une immigration élevée, est particulièrement évidente après l'adoption de la loi sur l'Union (23 juillet 1840). « Chaque année, de 1840 à 1850, une moyenne de 30 000 immigrants ont déferlé, par vagues presque régulières, sur les rives de l'Amérique britannique. Beaucoup sont passés aux États-Unis ; quelques milliers se sont arrêtés en route, dans les provinces du golfe, dans le Bas-Canada. Le Haut-Canada a absorbé la grosse part[2]. » Ce raz de marée britannique qui accompagne la loi sur l'Union s'inscrit dans la continuité d'une politique impériale visant à réduire le poids démographique et politique des Canadiens de langue maternelle française. « [L]es objectifs que l'Angleterre poursuit par l'Acte d'Union sont clairs : forger une majorité parlementaire britannique artificielle — en attendant que par le jeu de l'immigration elle devienne réelle —, mais susceptible d'assumer la gouverne politique dans un sens favorable à la colonisation britannique. Les Canadiens français commencent leur existence de minoritaires[3]. »

2. *Ibid.*, p. 210.

3. Jean Hamelin et Jean Provencher, *Brève histoire du Québec*, Montréal, Boréal, 1983, p. 77.

Dès 1851, cette mise en minorité des Canadiens français est un fait accompli : le recensement de 1851-1852 indique, pour le Bas-Canada, une population de 890 261 habitants dont seulement 695 945 sont d'ascendance française, alors que la population du Haut-Canada s'élève à 952 004[4]. En 1851, les Canadiens français ne représentent plus que 37 % de la population du Canada qui s'élève alors à 1 841 261. D'ores et déjà l'ethnocide de la nation française d'Amérique du Nord est bien enclenché.

Dans le cadre du régime fédéral de 1867, le gouvernement poursuit, avec une énergie renouvelée, la politique impériale d'immigration massive qui avantage les anglophones. D'ailleurs, on a tôt fait de constater les effets négatifs de cette immigration britannique sur l'avenir des francophones comme en témoigne, par exemple, la révolte des Métis francophones de l'Ouest canadien en 1869.

Rappelons brièvement les faits : les Métis, furieux d'avoir été ignorés lors du transfert des Territoires du Nord-Ouest au Dominion du Canada, se soulèvent contre le gouvernement fédéral. Sous la direction de leur chef charismatique Louis Riel, ils proclament le gouvernement provisoire du Manitoba. Face à la résistance courageuse de la nation Métis, le gouvernement conservateur de J. A. Macdonald est contraint de négocier avec eux l'entrée du Manitoba dans la fédération canadienne. En contrepartie, Ottawa leur confirme leur droit inaliénable sur leurs terres situées sur les bassins versants de la rivière Rouge et de la rivière

4. Lionel Groulx, *Histoire du Canada français, op. cit.*, p. 210.

Assiniboine. Ils obtiennent aussi que leur langue maternelle, le français, ait le statut de langue officielle de la nouvelle province.

Lors de l'entrée du Manitoba dans la fédération, en 1870, les francophones (Métis et Canadiens français) représentent 50 % de la population du Manitoba contre seulement 5 % d'anglophones. Mais l'immigration renverse rapidement cette majorité francophone. Entre 1876 et 1890, environ 40 000 immigrants d'origine britannique s'installent au Manitoba. Dès 1890, les anglophones sont largement majoritaires et les francophones ne forment plus qu'une infime minorité (8 %). Le 31 mars 1890, le gouvernement du Manitoba adopte le Official Language Act qui fait de l'anglais la seule langue officielle là même où le français avait déjà le même statut, un droit collectif qui était enchâssé dans la Constitution canadienne. La disparition de la majorité francophone au Manitoba a de la sorte ouvert la voie à la suppression du français comme langue officielle.

Pendant ce temps, l'immigration britannique massive continue. De 1871 à 1901, le Canada reçoit 1 550 154 immigrants, soit une moyenne annuelle de 51 671 personnes; 95 % viennent des îles britanniques ou des États-Unis. À la faveur d'une conjoncture économique beaucoup plus favorable, le Canada accueille, de 1903 à 1914, pas moins de 2 667 000 immigrants, soit une moyenne annuelle de 223 000 individus.

Au fur et à mesure que la croissance économique fléchit, le nombre d'immigrants voulant s'établir au Canada diminue : de 1920 à 1934, la

moyenne annuelle descend à 102 000 ; puis, au cours des années de crise et de guerre (1934-1945), la moyenne annuelle d'immigrants qui s'établissent au pays est à peine de 10 000.

C'est l'exceptionnelle prospérité de l'après-guerre (les « trente glorieuses ») qui favorise la reprise d'une immigration élevée. De 1946 à 1989, le pays reçoit environ 6 000 000 d'immigrants, soit une moyenne annuelle de 139 000. De 1990 à 2015, la moyenne annuelle grimpe à 235 000 immigrants pour atteindre un total de 5,8 millions de personnes au cours de cette période.

Dès le retour au pouvoir des libéraux de Justin Trudeau, les seuils annuels d'immigration grimpent en flèche. D'une moyenne de 260 000 personnes sous le gouvernement conservateur de Stephen Harper, les seuils sont haussés à 300 000 en 2017 ; à 310 000 en 2018 ; à 330 000 en 2019 ; et à 340 000 en 2020[5].

Le virage multiculturel en matière d'immigration

L'immigration élevée à forte composante multiculturelle que soutient le gouvernement fédéral au cours de l'après-guerre aura de profondes répercussions démographiques non seulement sur la

5. Stéphanie Levitz « Hausse graduelle des seuils d'immigration au Canada », *Le Devoir*, 2 novembre 2017. Voir également Statistique Canada, *150 ans d'immigration au Canada*, 29 juin 2016, en ligne.

taille de la population canadienne, mais également sur sa composition ethnoculturelle et linguistique. Vu la place de plus en plus importante jouée par l'immigration non traditionnelle dans les flux migratoires de notre pays, il était inévitable et prévisible que la population canadienne deviendrait de plus en plus hétérogène. Et cette mue démographique vers l'hétérogénéité est loin d'être terminée, comme l'illustre un rapport de Statistique Canada, diffusé le 25 janvier 2017 intitulé *Immigration et diversité* [6]. Tirons-en un ensemble d'informations très révélatrices.

Le Canada est l'un des pays développés comptant la plus forte proportion de personnes nées à l'étranger. En 2011, cette proportion atteignait plus d'une personne sur cinq (20,9 %). C'est une proportion plus élevée qu'aux États-Unis (13 %), qu'au Royaume-Uni (11,7 %) et que dans la plupart des pays membres de l'OCDE.

Selon tous les scénarios retenus par Statistique Canada, les immigrants (de première génération) représenteront entre 24,5 % et 30 % de la population canadienne en 2036, comparativement à 20,7 % en 2011. Il s'agirait alors de la plus forte proportion d'immigrants au Canada depuis 1871.

La part des personnes de deuxième génération, c'est-à-dire les personnes non immigrantes dont au moins un parent est né à l'étranger, augmentera

6. Jean-Dominique Morency, Éric Caron-Malenfant et Samuel MacIsaac, *Immigration et diversité : projections de la population du Canada et de ses régions, 2011 à 2036*, Statistique Canada, 25 janvier 2017.

de façon spectaculaire. En effet, près d'une personne sur cinq (20 %) sera de deuxième génération en 2036 comparativement à 17 % en 2011.

Au total, les immigrants nés à l'étranger (de première génération) et les personnes de « deuxième génération » représenteront près d'une personne sur deux au Canada, en 2036. Autrement dit, la proportion de la population canadienne issue de l'immigration se situera entre 44,2 % et 49,7 % dans moins de deux décennies !

En 2011, les immigrants nés en Europe représentaient 31,6 % de tous les immigrants établis au Canada. En 2036, leur nombre chutera de façon spectaculaire à 15,4 %, une baisse de plus 50 %. En revanche, la proportion des immigrants originaires d'Asie augmentera considérablement en passant de 44 % en 2011 à environ 57,9 % en 2036.

La proportion des personnes de langue maternelle tierce, ni française ni anglaise donc, sera à la hausse partout au pays au cours des prochaines années. Elle pourrait représenter entre 26,1 % et 30,9 % en 2036. Il est important de noter qu'en 2011 la part des personnes ne parlant aucune des deux langues officielles était d'à peine 17,5 %.

Au Québec aussi on est témoin d'une augmentation considérable des locuteurs de langues tierces, particulièrement dans la région métropolitaine de Montréal où s'installe la très grande majorité des immigrants. Sur l'île de Montréal, par exemple, la proportion des personnes parlant une langue tierce s'élevait à 33,71 % au recensement de 2011. Au recensement de 2016, le pourcentage a augmenté à 34,41 %.

Quant à la composition religieuse de la population canadienne, elle est appelée aussi à changer. Le pourcentage des membres de confessions non chrétiennes va presque doubler d'ici 2036. Il représenterait alors entre 13 % et 16 % de la population totale du Canada comparativement à 9 % en 2011.

Dans l'élaboration de nos politiques d'immigration, il faut considérer attentivement la question de la répartition géographique des immigrants. Même s'il serait souhaitable d'avoir une plus grande régionalisation de l'immigration, Statistique Canada rappelle que la répartition géographique des immigrants en 2036 sera identique à celle de 2011. En effet, toujours selon la même source, la grande majorité des immigrants, entre 91,7 % et 93,4 % vont continuer à vivre dans une grande région urbaine de recensement. Les trois principales régions de résidence des immigrants demeureront donc celle de Toronto (entre 33,6 % et 39,1 %), celle de Vancouver (entre 12,9 % et 13,1 %) et celle de Montréal (entre 13,9 % et 14,6 %).

Autre information significative, en 2036, la population issue de l'immigration (immigrants et personnes de deuxième génération) représentera, à Toronto, entre 77 % et 81,4 % de toute sa population. Les natifs ne représenteront plus qu'environ 14 %.

Finalement, il serait bon de remarquer que le Canada a un taux d'immigration beaucoup plus élevé que celui de son voisin américain. En 2016, avec une population de 36 millions, il accueille 300 000 immigrants, là où les États-Unis, avec une population de 325 millions, n'en accueillent que quelque 1,1 million. Toutes proportions gardées,

le Canada a donc accueilli 2,4 fois plus d'immigrants que les USA.

On aura compris que, pour les francophones hors Québec, les choix migratoires du fédéral sont mortels, car la totalité de ces nouveaux immigrants passeront à l'anglais à l'instar de la plupart des autres immigrants qui se sont installés au pays depuis la conquête. En 1951, les Canadiens de langue française vivant à l'extérieur du Québec comptaient pour environ 10 % de la population globale des neuf autres provinces canadiennes[7]. Selon le rapport de Statistique Canada, en 2011 la proportion des francophones du Canada, sans le Québec, était de 3,8 %[8]. Et la baisse de leur poids démographique n'est pas terminée, puisqu'ils ne représenteraient plus que 2,7 % en 2036. Il est donc trop tard pour changer le cours du destin : la communauté francophone du reste du Canada va disparaître. Très bientôt. À jamais.

7. Lionel Groulx, *Histoire du Canada Français, op. cit.*, p. 405.

8. René Houle et Jean-Pierre Corbeil, *Projections linguistiques pour le Canada, 2011 à 2036*, Statistique Canada, 25 janvier 2017.

Chapitre 2
Évolution de l'immigration au Québec

> Les Québécois d'aujourd'hui ne font plus face aux mêmes tâches que ceux du siècle dernier. Je crois cependant que la réflexion sur les commencements peut nous être utile devant les défis actuels de la société québécoise.
>
> Fernand Dumont,
> *Genèse de la société québécoise*

C'est la Révolution américaine qui a amené un changement démographique au Québec[1]. Au cours des années 1780, les immigrants américains arrivèrent par voie de terre et s'installèrent surtout le long de la frontière, dans les comtés limitrophes de Huntingdon, Missisquoi, Beauharnois et des Cantons de l'Est.

---

1. John A. Dickinson et Bryan Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2014, p. 111.

La dépression agricole et industrielle après les guerres napoléoniennes provoqua une nouvelle vague d'immigration vers le Canada. Entre 1815 et 1851, par exemple, il arriva au port de Québec environ 800 000 immigrants anglais et irlandais qui, pour la plupart, sont en transit vers le Haut-Canada et les États-Unis. Cependant, un certain nombre d'entre eux s'installent au Bas-Canada, ce qui augmente la part des anglophones au sein de sa population. Mais en dépit de cette forte immigration britannique, le Québec demeure majoritairement francophone en raison notamment de l'exceptionnelle croissance naturelle des Québécois d'ascendance française.

De 1840 à 1930, environ 5,7 millions d'immigrants, venant surtout d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, débarquent au Canada. Au cours de la même période, près de 900 000 Canadiens français émigrent aux États-Unis. Malgré cette hémorragie, un hasard de l'histoire, la crise des années 1930 viendra pérenniser la majorité historique de langue maternelle française tout au long du siècle.

D'abord, les États-Unis, épicentre de la crise, vont finalement fermer leurs portes à l'immigration, mettant ainsi fin à l'exode des Québécois francophones au sud. À son tour, le Canada abaisse considérablement ses seuils d'immigration afin de lutter contre les effets catastrophiques d'un chômage qui dépasse les 25 % de la main-d'œuvre active pendant la crise de 1929 à 1939.

Ensuite, la seconde guerre mondiale (1939-1945) vient tarir la source traditionnelle d'immigration qui était alors exclusivement européenne.

Il en résulte une baisse spectaculaire du nombre d'immigrants reçus au pays. Alors que durant les années 1920, le Canada recevait annuellement en moyenne 110 000 immigrants, leur nombre est d'à peine 12 000 par année pendant la grande crise et au cours de la guerre qui suit.

Ce blocage en amont et en aval des mouvements migratoires sera avantageux pour le maintien de la majorité canadienne-française du Québec. En 1941, 6,7 % des Québécois sont nés à l'extérieur du Canada contre 8,7 % en 1931. Le Québec est donc plus homogène : les Canadiens français comptant pour 80,9 % de la population en 1941 contre 78,9 % en 1931[2].

Dès la fin de la seconde guerre mondiale, le Canada s'ouvre à nouveau à l'immigration de masse. De 1946 à 1960, il reçoit cumulativement environ deux millions d'immigrants. De ce total, le Québec en accueille 21,6 %, soit 403 934, dont la plupart s'installent à Montréal. L'origine de ces nouveaux Québécois est beaucoup plus variée. Avant la guerre, « 40 % de tous les immigrants venaient des îles britanniques ; cette proportion n'est plus que de 18 % dans l'après-guerre. Ce sont maintenant les Européens du Sud qui forment les contingents les plus importants : ils représentent 32 % des étrangers qui s'installent au Québec entre 1946 et 1960, des Italiens comptant à eux seuls

2. Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986, p. 202.

pour plus de la moitié de ce groupe[3]. » La proportion des personnes nées à l'étranger au sein de la population québécoise va donc augmenter en passant de 5,6 % en 1951 à 7,4 % en 1961.

À la fin des années 1960, la diversité culturelle de la province s'accentue considérablement en raison de la levée des exclusions par le gouvernement fédéral. Depuis, le nombre d'immigrants venant d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Afrique ne cesse de croître alors que le nombre d'immigrants européens a chuté de moitié. Même l'Italie, qui avait dominé les flux migratoires de l'après-guerre, a cessé d'envoyer ses ressortissants.

La nouvelle diversité culturelle est particulièrement évidente sur le plan linguistique. En 1981, le pourcentage des Québécois parlant des langues non officielles était de 10,2 %. Ce taux atteint 15,4 % au recensement de 2016.

Pour les Québécois de vieille souche, tant anglophones que francophones, la question existentielle pour leur groupe respectif est de savoir pour quelle langue officielle opteront les allophones à moyen et à long terme. En raison de sa position dominante en Amérique du Nord, l'anglais est beaucoup plus attractif pour les Néo-Québécois que le français, dont le statut est minoritaire. D'où l'inquiétude persistante et légitime des francophones face aux choix linguistiques éventuels des allophones au fur et à mesure qu'augmente, sous la poussée de l'immigration, leur poids démographique au sein de la population québécoise.

3. *Ibid.*, p. 203.

Jusqu'à la fin des années 1990, le Québec est le seul État nord-américain où se maintient à peu près intacte (80 % et plus) une majorité de langue maternelle française surtout en raison de niveaux d'immigration moins élevés qu'ailleurs au pays. La hausse subite et soutenue des seuils d'immigration vient en bouleverser l'équilibre ethnoculturel et linguistique.

En effet, à partir de 2003, une hausse importante et progressive des seuils d'immigration est enclenchée par le gouvernement libéral de Jean Charest. « Jusqu'à la fin des années 1990, les seuils variaient au gré des cycles économiques et la moyenne était d'environ 30 000 nouveaux arrivants par an. Au tournant des années 2000, les seuils ont considérablement augmenté, mais surtout, ils se sont maintenus durant plusieurs années à des niveaux élevés, ce qui n'avait jamais été vu dans le passé. Environ 50 000 immigrants sont accueillis chaque année depuis 2009. Par rapport à la taille de la population, cela représente un taux d'environ 0,6 %, ce qui place le Québec parmi les régions qui reçoivent le plus d'immigrants au monde, devant tous les États américains et la plupart des pays d'Europe[4]. »

À ce rythme de 50 000 en moyenne par année, le Québec va donc recevoir un total brut d'environ 1,7 million d'immigrants, de 2000 à 2036. Même si l'on fait l'hypothèse qu'environ 20 % de ces

4. Patrick Sabourin et Guillaume Marois, « Le projet d'une génération ? Regard démographique sur l'avenir de l'indépendance », dans Mathieu Bock-Côté (dir.), *Indépendance. Les conditions du renouveau*, Montréal, VLB, 2014, p. 76.

nouveaux arrivants vont, par la suite, quitter le territoire québécois pour s'installer dans une autre province canadienne, ou pour émigrer aux États-Unis, ou encore, pour retourner dans leur pays d'origine, c'est quand même près de 1,3 million de nouveaux arrivants que la petite société québécoise va devoir accueillir sur trois décennies. Cela, c'est sans compter les dizaines de milliers d'immigrants illégaux qui, en nombre croissant, affluent chaque année au Canada; flot intarissable que le gouvernement libéral de Justin Trudeau ne manifeste aucune intention d'endiguer.

C'est un fait notoire que le Canada est devenu, sous le premier ministre Trudeau, un véritable eldorado d'immigration irrégulière. Ce qu'on pourrait appeler la « filière canadienne » s'est ouverte le 28 janvier 2017, lorsque M. Trudeau a diffusé un tweet lyrique qui disait : « À ceux qui fuient la persécution, la terreur et la guerre, sachez que le Canada vous accueillera indépendamment de votre foi. La diversité fait notre force — bienvenue au Canada. » Si ces mots magnifiaient l'image personnelle du premier ministre, ils déclenchaient aussi une crise sans précédent de l'immigration irrégulière que l'irrésolution, le louvoiement et le manque de transparence du gouvernement vont amplifier.

Dès 2017, c'est par milliers que les immigrants irréguliers entrent au Québec en empruntant notamment le chemin Roxham en Montérégie. En 2018, loin de se résorber, la déferlante migratoire irrégulière va prendre encore plus d'ampleur puisque les entrées vont plus que doubler. On estime qu'au cours de ces deux années, environ

50 000 migrants irréguliers sont arrivés au pays. Le flux ininterrompu de migrants irréguliers aura deux conséquences graves.

D'abord, il provoque un arriéré de demandes d'asile à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié : l'attente pour une demande est en moyenne de deux ans. Le deuxième effet est financier. Selon une étude du directeur parlementaire du budget, Yves Giroux, les migrants irréguliers de 2017 et de 2018 ont entraîné des coûts supplémentaires de 1,1 milliard pour le budget fédéral. Cependant, ce sont les gouvernements provinciaux, surtout celui du Québec, qui paient les dépenses occasionnées par cette migration irrégulière. La situation paradoxale dans laquelle est placée notre province est que, tout en n'ayant aucun pouvoir dans la gestion de la frontière canadienne et dans le système de reconnaissance du statut de réfugié, elle doit tout de même régler la facture engendrée par une crise migratoire dont le responsable principal est le gouvernement de M. Trudeau.

L'explosion du nombre de « bébés passeport » nés au Québec illustre encore une fois les défectuosités profondes du système d'immigration canadien. Selon une enquête récente du *Journal de Montréal*, publiée le 19 janvier 2019, une femme étrangère accouche chaque jour au Québec d'un enfant qui, en vertu du droit du sol, obtient automatiquement la citoyenneté canadienne. Grâce à son statut de citoyen, ce bébé étranger pourra éventuellement, plus tard, étudier au Canada et au Québec à peu de frais ; voyager à l'étranger à l'aide de son passeport canadien ; s'établir ici si son pays

d'origine traverse une crise économique ou sociale; venir se faire soigner au Québec gratuitement sous réserve, naturellement, de résider au pays pendant six mois afin d'obtenir sa carte d'assurance maladie.

Devant l'ampleur de ce phénomène, Ottawa devrait envisager d'abolir le droit du sol. La plupart des avocats en droit de l'immigration, une majorité d'observateurs et une majorité de citoyens québécois conviennent qu'il faudrait modifier de toute urgence la Loi sur la citoyenneté. Mais, là encore, le silence du gouvernement Trudeau est assourdissant.

Chapitre 3
Choc migratoire et désintégration de la majorité historique

Ah ! misères, misères de ma ville
Entièrement perdue !

Eschyle, *Agamemnon*

Le tsunami migratoire qui s'abat sur le Québec provoque un bouleversement démographique sans précédent. Premièrement, la part des personnes nées à l'étranger au sein de la population québécoise est passée de 7,4 % en 1961 à 12,7 % en 2011. En 2036, ce rapport va se situer à près de 20 %. Si on ajoute à ce nombre les personnes dites de deuxième génération immigrante, la population québécoise issue de l'immigration devrait se situer à environ 25 %.

Deuxièmement, on assiste à une baisse concomitante du poids démographique de la majorité historique de langue maternelle française qui passe de 82 % en 1951 à 81,4 % en 2001, puis à 79 % en 2011. Selon les projections de Statistique Canada,

la proportion des Québécois de langue maternelle française devrait chuter de 10 %, pour tomber à environ 69 % en 2036. De 2001 à 2036, cette partie de la population devrait donc probablement reculer d'un peu plus de 12 points de pourcentage.

À ce rythme de décroissance démographique, le nombre de Québécois de langue maternelle française devrait disparaître sous la barre symbolique des 50 % bien avant la fin du siècle — c'est-à-dire demain, à l'échelle de l'histoire.

La situation de Montréal

On ne saurait expliquer cet effondrement de la majorité historique francophone autrement que par les flux migratoires tolérés depuis le début des années 2000. L'avantage historique d'avoir au Québec une majorité de langue française a été dilapidé en raison d'une hausse trop rapide, trop élevée, trop soutenue, des seuils annuels d'immigration…

Il aurait fallu aller moins vite et, surtout, faire preuve de plus de pragmatisme en ajustant les niveaux d'immigration à notre capacité réelle d'absorption linguistique, culturelle et sociétale. Et ce niveau optimal de succès en matière d'immigration et de diversité se situe, historiquement parlant, autour de 30 000 nouveaux arrivants par an.

La région métropolitaine de Montréal, où s'installent plus de 85 % des immigrants, est au cœur d'une mutation ethnoculturelle radicale qui la transforme progressivement en enclave

multiethnique, multiconfessionnelle et plurilinguistique, bien distincte du reste du Québec.

La répartition par Statistique Canada des 1 914 755 résidents de l'île de Montréal ne laisse planer aucun doute sur l'ampleur de ce phénomène démographique. Au recensement de 2016, le nombre de Montréalais de langue maternelle française s'élevait à 880 670, soit à peine 47 % de la population totale. Le nombre de Montréalais de langue anglaise était de 314 910, soit 18,31 %. Quant aux Montréalais parlant une autre langue non officielle, ils étaient au nombre de 719 175, soit 34,41 % de la population. Sur l'île de Montréal, donc, la majorité historique de langue française est disparue au profit des non-francophones qui forment désormais la majorité à hauteur de 53 %. L'immigration élevée qui n'a de cesse de déferler sur Montréal va forcément continuer à jouer son rôle d'ascenseur démographique en faisant monter la proportion des non-francophones encore plus haut et qui, du même coup, réduira celle des francophones.

Les flux migratoires majoritairement venus d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique, viendront aussi gonfler les rangs des citoyens québécois de confession religieuse non chrétienne. Selon le rapport *Immigration et diversité, 2011-2036*, il y avait en 2011 243 430 résidents québécois qui se déclaraient musulmans, soit 3,1 % de la population québécoise. En outre, 90,8 % de ces derniers habitaient Montréal et ses banlieues.

En résumé, une immigration élevée, multiculturelle et continue sur la longue durée accentue la fracture entre Montréal et le reste du Québec.

« D'un côté, il y a la métropole, multiethnique, multiconfessionnelle et polyglotte. D'un autre, il y a le reste du Québec, francophone de descendance française et de tradition catholique. Outre l'immigration, cette brisure est amplifiée par l'exode des francophones locaux vers la banlieue montréalaise[1]. » Ajoutons que cet exode des travailleurs francophones et de leurs familles se nourrit, en grande partie, du redéploiement de l'industrie et des emplois manufacturiers vers les couronnes nord et sud de la région métropolitaine.

Dans la foulée du passage à une économie postindustrielle, la géographie sociale de l'île de Montréal s'est recomposée : les classes dominantes et supérieures habitent les enclaves cossues comme Westmount ou Outremont, et une nouvelle classe moyenne en voie d'enrichissement économique et d'ascension sociale fait main basse sur des quartiers populaires comme Mercier, Saint-Henri, Rosemont ou Hochelaga-Maisonneuve. Quant aux catégories sociales à faible revenu, Québécois de souche ou issus de l'immigration, elles sont malheureusement placées en situation de concurrence intense à la fois sur le marché des emplois précaires et pour l'accès aux logements sociaux ou aux logements privés plus ou moins dégradés. Bref, ce sont les plus pauvres, les plus vulnérables, qui font les frais d'un niveau d'immigration trop élevé et de la diversité culturelle qui en résulte. Comme l'écrit le géographe Christophe

1. Benoît Dubreuil et Guillaume Marois, *Le remède imaginaire. Pourquoi l'immigration ne sauvera pas le Québec*, Montréal, Boréal, 2011, p. 72.

Guilluy, « après avoir fait porter le poids de la mondialisation économique aux plus démunis, les classes dominantes imposent aux catégories populaires, autochtone ou immigrée, la réalité concrète du multiculturalisme… en s'en préservant. Abandonné au libéralisme économique et à l'insécurité sociale, il apparaît que le peuple doive faire face seul à l'émergence de la société multiculturelle[2]. »

On laisse facilement accroire que l'immigration est source de croissance et d'enrichissement. Pourtant, Montréal, qui en reçoit la majorité, est la ville la plus pauvre parmi les quinze villes nord-américaines ayant fait l'objet d'une étude comparative réalisée par l'Institut du Québec. La métropole québécoise est, en effet, au dernier rang au niveau du revenu par habitant[3].

En recevant sur son territoire 90 % des immigrants, la région de Montréal écrase de son surpoids démographique les autres régions québécoises. En effet, le flot ininterrompu d'immigrants permet à la région métropolitaine d'augmenter sa part de la population québécoise aux dépens des autres régions. En 2011, la part de la région métropolitaine de Montréal s'élevait à 47 % de la population du Québec. En 2036, elle se situera dans une fourchette de 52 % à 55 %.

En raison de l'augmentation de son poids démographique, la grande région de Montréal

2. Christophe Guilluy, *Fractures françaises*, Paris, François Bourin, 2010, p. 159.

3. Mario Dumont, « Plus pauvres, simplement », *Le Journal de Montréal*, 23 mai 2018.

peut ainsi drainer vers elle de grands investissements publics comme l'ont été notamment la construction du CHUM et du CUSUM, l'agrandissement du métro et, éventuellement, la construction du réseau express métropolitain. On comprend aussi pourquoi elle monopolise l'attention des élites économiques, politiques et médiatiques qui ne se déplacent en région que lors d'élections, de catastrophes ou lorsqu'elles recherchent la quiétude champêtre.

Même si le français est la langue officielle du Québec, tout citoyen montréalais peut constater que c'est l'anglais qui a la cote d'amour dans la métropole particulièrement au sein de la population allophone. Ainsi, si on circule dans les arrondissements multiethniques de Notre-Dame-de-Grâce ou de Côte-Saint-Luc-Hampstead-Montréal-Ouest, on nous aborde spontanément en anglais. Si on insiste pour parler français, les visages s'allongent. De toute évidence, sous couvert de bilinguisme, l'unilinguisme anglais s'impose, de plus en plus triomphant sur l'île de Montréal et à Laval. Dans les magasins et les boutiques, la radio est surtout synchronisée sur des postes anglais ; les raisons sociales s'affichent de plus en plus en anglais seulement, comme le font par exemple les Best Buy, Linen Chest, Tim Horton, Stokes, Marshalls, Reebok, Tommy Hilfiger...

Sur le marché du travail montréalais, la généralisation du bilinguisme comme critère d'embauche s'est faite sans même que l'employeur ait à le justifier. La ville de Montréal elle-même pratique un bilinguisme institutionnel systémique tout comme

d'ailleurs le gouvernement du Québec ou des institutions parapubliques comme Hydro-Québec.

Autre symptôme du déclassement du français comme seule langue officielle, c'est la manie de la nouvelle mairesse de Montréal de parler « bilingue » à la Jean Chrétien, en répétant automatiquement en anglais ce qu'elle vient de dire en français. Valérie Plante a même prononcé, à Montréal, une allocution uniquement en anglais devant un parterre d'investisseurs étrangers, puis s'est excusée en disant qu'elle avait oublié de parler en français, sa langue maternelle. L'excuse est aussi grave que la faute…

Le débat en anglais des chefs de partis, tous francophones, est l'exemple le plus navrant de cette régression inqualifiable. « Nos colonisés locaux — qui se voient à travers les yeux des anglophones — et cherchent inconsciemment leur approbation, n'ont pas encore compris que la question n'est pas de savoir s'il est bon de parler anglais. Évidemment que oui. La loi 101 voulait faire du français la langue commune de la vie publique au Québec. En débattant en anglais, nos chefs vont exactement en sens inverse, tout en ne cessant, de l'autre côté de la bouche, de dire qu'il est important d'apprendre le français[4]. »

L'ironie de la situation, c'est qu'au Nouveau-Brunswick les Acadiens de langue française, qui représentent 30 % de la population, ont été privés d'un débat en français alors qu'ici au Québec, les Anglo-Québécois de souche, qui représentent 8 %

4. Joseph Facal, « Un bon colonisé doit être "ouvert" », *Le Journal de Montréal*, 18 septembre 2018.

de la population, ont eu droit, eux, à un débat des chefs en anglais. C'est se comporter en colonisés !

Les natifs comme les immigrants font le même constat : c'est l'anglais davantage que le français qu'il faut maîtriser pour travailler dans la région métropolitaine de Montréal. Le journaliste Rémi Nadeau rapporte les propos d'un Algérien en attente de sa citoyenneté : « Puis, il me balance un constat qui fait mal au cœur : pour travailler à Laval ou à Montréal, il faut surtout manier la langue de Shakespeare. Les gens qui me demandent si c'est une bonne idée de venir au Québec, je leur dis : sois d'abord bon en anglais, parce que c'est nécessaire pour le travail. Une fois ici, tu apprendras le français[5]. » Sous couvert de bilinguisme, c'est la prééminence de l'anglais qui s'impose de plus en plus sur le marché du travail comme dans le reste de la sphère publique. Le français, c'est pour la vie privée.

Cette impression qu'il existe un appétit grandissant pour l'anglais surtout dans la région métropolitaine, puisqu'elle reçoit la majorité des immigrants du Québec, est confirmée par de nombreux rapports. Le chercheur Jean Ferretti de l'Institut de recherche en économie contemporaine rappelle, par exemple, que plus de 200 000 Néo-Québécois, soit 20 % de la population immigrée du Québec, ne parlent pas français[6]. L'auteur ajoute

5. Rémi Nadeau, « Laval-L'identité au cœur d'un duel », *Le Journal de Montréal*, 26 septembre 2018.

6. Jean Ferretti, *Le Québec rate sa cible. Les efforts du Québec en matière de francisation et d'intégration des immigrants : un portrait*, rapport de recherche de l'Institut de recherche en économie contemporaine, 2016.

que la plupart de ces immigrants, soit 160 000, parlent anglais ! Ces derniers vont forcément augmenter en nombre, puisque 58 % des immigrants admis en 2017 ne parlaient pas français, et la plupart ne suivront pas de cours de français. Il y a cinq ans, la proportion d'immigrants qui ne parlaient pas français était de 39 %.

Le fait que l'on reçoive plus d'immigrants qui ignorent le français ou qui sont réfractaires à l'apprendre contribue nécessairement au déclin du français, surtout dans la région de Montréal. Cette inclination des nouveaux arrivants vers l'anglais est « normale » dans un contexte continental où 6,2 millions de locuteurs français au Québec font face à la compétition linguistique de 345 millions de locuteurs de langue anglaise, soit un ratio de 1 sur 55 ! Dans ce contexte linguistique nord-américain, « l'adoption de la langue de la majorité par les immigrants ne va pas de soi. À Montréal, la possibilité de vivre dans la langue de son choix et la forte présence des anglophones du Québec créent une situation de concurrence linguistique qui limite les transferts linguistiques vers le français[7]. »

D'ailleurs, depuis près d'une décennie, les francophones sur l'île sont placés dans une situation culturellement désavantageuse par rapport aux non-francophones maintenant majoritaires. Dans ce contexte démographique et linguistique, comment croire qu'une population majoritairement anglophone et allophone puisse s'imprégner

7. Robert Dutrisac, « Le français, non merci », *Le Devoir*, 27 janvier 2016.

de la culture française, alors même que la majorité historique qui incarne cette culture est en voie de disparition ?

C'est le cas notamment dans certaines écoles de quartiers ethnicisés comme Côte-Saint-Luc où 100 % des élèves sont issus de l'immigration ; ils ne côtoient jamais de Québécois de langue maternelle française ! Comment pourraient-ils alors s'identifier à la culture québécoise ou canadienne-française alors que les porteurs de cette culture sont totalement absents de leur voisinage ?

À ce portrait plutôt sombre du comportement linguistique d'un grand nombre d'immigrants face au français, se greffe le fiasco du programme de francisation comme le révèle le rapport de la vérificatrice générale dont *Le Devoir* a fait état dans son édition du 24 novembre 2017. « Selon les plus récents indicateurs du MIDI [ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion], entre 2010 et 2013, à peine 30,9 % des quelque 50 000 immigrants (16 ans et plus) ne parlant pas français avaient participé à des cours de francisation[8]. » Autrement dit, 70 % des immigrants ne parlant pas français, arrivés au Québec au cours de cette période, ont refusé de participer à des cours de francisation pourtant gratuits et pour lesquels ils pouvaient recevoir une allocation financière. Pire encore, parmi les 30 % d'immigrants ayant participé à des cours de francisation, « la vaste majorité n'atteignent pas le

8. Lisa-Marie Gervais, « La francisation au Québec est un fiasco, dit le rapport de la vérificatrice générale », *Le Devoir*, 24 novembre 2017.

niveau 8, soit le "seuil d'autonomie langagière visé", c'est-à-dire le niveau minimal de français déterminé par le MIDI pour décrocher un emploi ou entreprendre des études postsecondaires. À l'oral, seulement 9 % réussissent à se rendre à ce niveau. À l'écrit, ils sont à peine 3,7 % en "compréhension écrite" et 5 % en "production écrite". »

Les abandons très élevés témoignent également de la faillite lamentable du programme de francisation des immigrants. Au cours des cinq dernières années, 17 % des individus inscrits au cours de francisation à temps plein et 9 % inscrits au cours à temps partiel n'ont jamais fait acte de présence. Quant au taux d'abandon pour les cours de francisation avancée, il était de 31 % l'an dernier.

Plus fondamentalement, le gâchis de la francisation des immigrants révèle leur faible niveau d'identification à la culture de la majorité historique du Québec. Une enquête sur la diversité ethnique, réalisée en 2002 par Statistique Canada, le confirme de façon non équivoque. « À Montréal, là où vit la très grande majorité des immigrants, l'étude révèle que moins de 5 % de ceux-ci s'identifient totalement ou partiellement à la culture québécoise ou canadienne-française. On pourrait penser que leurs enfants, notamment grâce à la Loi 101, sont plus nombreux à s'identifier à la majorité. C'est le cas, mais ils sont nettement minoritaires dans cette situation, puisque seulement un enfant sur cinq s'identifie à la majorité[9]. »

9. Benoît Dubreuil et Guillaume Marois, *Le remède imaginaire*, *op. cit.*, p. 78.

Une autre étude réalisée cette fois par l'Institut de recherches en politiques publiques démontre qu'un important clivage politique existe au Québec entre la majorité francophone et les immigrants des minorités visibles : 52 % des francophones s'identifient au Québec avant tout, alors que cette préférence chute à 16 % pour les minorités visibles. Qui plus est, plus des deux tiers de la majorité historique au Québec souhaitent que leur gouvernement ait plus de pouvoir, mais les minorités visibles s'y opposent massivement. « En tout, majorité et minorités visibles divergent d'opinion au Québec dans 11 des 12 indicateurs évalués par le sondage. En Ontario, il n'y a qu'une divergence quand il s'agit de la deuxième génération d'immigrants. » Sans surprise, l'étude montre que le multiculturalisme a la cote chez les minorités visibles alors que la majorité francophone s'y oppose[10]. Pourtant, on avait longtemps cru que la question de l'intégration complète des nouveaux arrivants à la majorité historique de langue maternelle française avait été réglée une fois pour toutes ! On se leurrait.

Le Parti libéral du Québec et les immigrants

Dans la foulée de la Révolution tranquille, les Québécois de langue maternelle française s'alarmaient en constatant que la très grande majorité des immigrants optait pour l'assimilation à l'anglais

10. Robert Dutrisac, « Majorité et minorités visibles sont aux antipodes au Québec », *Le Devoir*, 1er décembre 2015.

en scolarisant leurs enfants à l'école anglaise. Comme la chute de la natalité ne permettait plus aux Canadiens français de compenser ces transferts linguistiques vers la communauté anglophone, il était à craindre alors qu'en l'absence de mesures correctives, les francophones ne deviennent minoritaires au Québec. En effet, le libre choix en matière de langue d'enseignement pour les immigrants menait à leur anglicisation et était donc une menace permanente pour la survie de la majorité historique d'ascendance française du Québec.

Pour contrer ce problème, le gouvernement péquiste de René Lévesque adopte en 1977 la Charte de la langue française qui limite l'accès des élèves à l'école anglaise. Plus spécifiquement, la Loi 101 permet des études en anglais aux niveaux primaire et secondaire aux seuls enfants dont l'un des parents a fait ses études primaires au Québec. Désormais, les immigrants doivent envoyer leurs enfants à l'école française. Mais l'éducation obligatoire en français n'assure pas nécessairement une intégration complète et irréversible des enfants issus de l'immigration à la majorité historique francophone. Le cas d'Emmanuella est emblématique de cette intégration incomplète.

Pour gagner l'investiture libérale dans la circonscription fédérale de Saint-Laurent, cette novice d'origine grecque a bénéficié du vote de sa communauté d'origine qui s'est rangée en « bloc » derrière elle. « Mais l'essentiel était ailleurs. Lorsqu'elle a pris la parole après sa victoire, elle a commencé son discours en anglais seulement, comme si cela allait de soi. Nous sommes pourtant

au Québec, où le français est la langue officielle et il est d'usage de faire au moins semblant de respecter ce principe. *Le Devoir* lui a demandé pourquoi elle avait fait son discours en anglais. Elle a répondu : je préfère l'anglais. Réponse candide, mais terrible, qui nous donne peut-être un bon portrait du rapport au français chez les jeunes issus de l'immigration. Ils parlent souvent français, mais qu'on le veuille ou non, le français n'est pas chez eux une nécessité existentielle, ancrée dans une histoire, comme il l'est pour les membres de la majorité francophone. Pour cela, il faudrait que l'intégration fonctionne vraiment. Ce n'est malheureusement pas le cas. Ils parlent français de bonne foi lorsque c'est nécessaire, mais ce l'est de moins en moins souvent dans une ville qui s'anglicise. Entre eux, l'anglais est souvent la norme. Le français n'est pas au cœur de leur identité. La bataille pour le français non plus[11]. »

Nul besoin d'être politologue pour comprendre pourquoi le Parti libéral du Québec ne cesse de faire la promotion de seuils d'immigration élevés, et ce, quelle que soit la réalité vécue sur le terrain par la population québécoise. L'immigration est sacralisée par ce parti, non par altruisme, mais par intérêt ; et cet intérêt est électoral. Les Néo-Québécois, issus de l'immigration, à l'instar des Anglo-Québécois, votent de manière quasi unanime et à des niveaux soviétiques pour le PLQ et contre la souveraineté.

11. Mathieu Bock-Côté, « Emmanuella préfère l'anglais », *Le Journal de Montréal*, 14 mars 2017.

Lors des référendums sur la souveraineté de 1980 et de 1995, les anglophones et les allophones ont voté à hauteur de 90 % pour le non. Au scrutin du 1er octobre 2018 les non-francophones ont voté dans une proportion de 74 % pour le PLQ. Bref, les dés sont pipés en faveur d'un PLQ arc-bouté sur le vote massif des non-francophones, et ce, aux dépens des autres partis qui doivent se partager le vote de la majorité francophone.

La supposée énigme du PLQ comme « parti naturel au pouvoir » n'a donc rien d'un mystère. C'est que ce dernier jouit d'un « avantage indu » face aux autres partis, puisqu'il monopolise à son avantage les votes des anglophones et des allophones. Sur la ligne de départ des élections, le PLQ a déjà « en poche » de trente-cinq à quarante circonscriptions rouges où il est certain de remporter la victoire. Les qualités du candidat ou du programme importent peu, puisque les votes des anglophones et des allophones lui sont acquis d'avance. Sur l'île de Montréal, où les non-francophones sont majoritaires, le PLQ, en 2014, a récolté 22 des 27 sièges, soit un score de 81 %. À l'élection de 2018, malgré une sévère raclée à la grandeur du Québec, il conserve sur l'île de Montréal 20 circonscriptions sur 28, et à Laval il rafle 5 circonscriptions sur 6 !

Si, au cours des prochaines années, les niveaux d'accueil actuels se maintiennent les non-francophones deviendront donc majoritaires sur l'ensemble du territoire de la Région métropolitaine de Montréal. Devenu un vaste West-Island, la grande région de Montréal se transformera en forteresse libérale inexpugnable. Les autres partis

politiques n'y auront plus qu'une présence symbolique. Nous serions alors dans un régime de démocratie tronquée.

Or la compétitivité des partis politiques est essentielle pour lubrifier les rouages d'une vie politique généreuse, éclairée et capable de répondre aux besoins de la majorité francophone du Québec. Cette compétitivité continuera d'être irrémédiablement viciée si on laisse le parti libéral instrumentaliser le vote immigrant, concentré dans la région de Montréal, pour s'assurer automatiquement un nombre imposant de sièges et devenir ainsi une formation politique dominatrice et hégémonique.

Même si 88 % des Québécois de langue maternelle française ont voté contre le PLQ, celui-ci, malgré sa défaite électorale du 1er octobre 2018, demeure le deuxième parti en importance ayant fait élire 32 députés. La raison de cette résilience libérale est évidente : les trois quarts des non-francophones ont voté en sa faveur. Il est à noter que le pourcentage des voix recueillis par le PLQ est de 24,3 %, ce qui correspond à la proportion des non-francophones au sein de la population québécoise. Autrement dit, le PLQ, même s'il s'est clairement coupé de la majorité historique, conserve une puissance surprenante en raison de la fidélité des anglophones et des allophones à son égard. Au fil du temps, il est donc devenu le parti des non-francophones !

Quelques jours après l'élection, l'ex-ministre libérale Hélène David avouait : « Ce n'est pas normal que les francophones nous désertent, il faut aller

leur parler[12].» Il suffit d'écouter l'allocution de départ du chef libéral pour comprendre pourquoi il a pu se mettre à dos la majorité historique francophone. «Aux yeux du chef démissionnaire, le risque principal au Québec est une sorte de tyrannie de la majorité[13].» Couillard n'a eu cesse d'entretenir, chez les non-francophones, une méfiance des francophones afin de les ligoter au PLQ.

Démographiquement parlant, le temps joue en faveur du PLQ, puisque sa clientèle principale allophone va continuer sa croissance fulgurante tandis que le nombre des Québécois de souche va stagner. Rappelons une donnée incontournable : il arrivera au Québec 500 000 immigrants tous les 10 ans. Comme environ 85 % de ces nouveaux arrivants voteront éventuellement pour le PLQ, celui-ci va donc renforcer son emprise électorale surtout dans la grande région de Montréal où s'installe la majorité des immigrants.

Dans un article intitulé «Les comtés rouges», Mario Dumont a bien décrit les conséquences politiques de l'accroissement de la proportion des allophones au sein de la population québécoise[14]. En voici le passage central : «Ce qui frappe néanmoins, c'est l'augmentation rapide du nombre de ces circonscriptions acquises aux libéraux au cours du dernier quart de siècle. Quand je suis entré chez les jeunes libéraux à la fin des années 1980, on

12. Antoine Robitaille, «Le PLQ doit rompre avec le couillardisme», *Le Journal de Montréal*, 6 octobre 2018.

13. *Ibid.*

14. Mario Dumont, «Les comtés rouges», *Le Journal de Montréal*, 28 septembre 2018.

parlait d'une vingtaine de sièges. Aujourd'hui, on parle presque du double... » Dumont continue sur le sujet en précisant que, lorsqu'il dirigeait l'Action démocratique du Québec, il y a une dizaine d'années, les libéraux avaient une seule circonscription sûre à Laval. Or, aujourd'hui, toutes les circonscriptions de Laval sont acquises aux libéraux sauf une. Et l'auteur ajoute que si cette tendance se maintient, c'est deux ou trois circonscriptions sûres de plus pour les libéraux tous les quatre ans.

Selon les projections de Statistique Canada, la proportion des Québécois de langue maternelle française sera de 69 % en 2036 contre 31 % pour les non-francophones. Mais comme ces derniers sont surtout concentrés dans la grande région de Montréal, ils permettront au Parti libéral d'augmenter progressivement le nombre de circonscriptions qui lui seront acquises à chaque élection. « Par leur vote quasi unanime, les non-francophones forment une minorité de blocage de plus en plus importante (plus de 80 % d'entre eux sont favorables au PLQ, et plus de 90 % sont défavorables à l'indépendance). Dans un article publié récemment dans *L'Action nationale*, le politologue Pierre Serré a bien montré que le PLQ arrivait à gagner systématiquement presque toutes les circonscriptions dans lesquelles la proportion de francophones glissait sous un seuil critique, soit 80 % sur l'île de Montréal (21 victoires sur 23 aux dernières élections) et 78 % dans la couronne métropolitaine (11 victoires sur 11). Les non-francophones étant de plus en plus nombreux dans la couronne de Montréal, de nombreuses circonscriptions

pourraient bientôt devenir entièrement inaccessibles pour les partis souverainistes[15].»

Cohésion sociale et intégration

Le concept de cohésion sociale est lié au fonctionnement harmonieux et pacifique des sociétés. Ainsi, il est généralement admis que le niveau de civisme, l'empressement à collaborer, le respect des institutions publiques et l'esprit de solidarité sont beaucoup plus développés dans les sociétés homogènes à faible présence étrangère.

Il est donc possible d'intégrer des immigrants à une culture commune qui promeut l'intérêt à coopérer, mais à condition seulement qu'ils soient en nombre réduit. Sinon, on ouvre trop grand le robinet de l'immigration, et l'on dépasse alors le niveau optimal d'intégration, ce qui entraîne la formation de ghettos ethniques imperméables à toute culture commune nécessaire au maintien de la cohésion sociale. À l'intérieur de ces enclaves ethniques qui pratiquent l'entre-soi, on assiste invariablement à l'émergence d'un double fléau, celui de l'abandon scolaire et celui de la montée d'une délinquance systémique.

Cette marginalisation de populations immigrées est amplifiée par le phénomène de la métropolisation de l'immigration. Partout en Occident, on constate en effet que les immigrants se

15. Mathieu Bock-Côté (dir.), *Indépendance. Les conditions du renouveau*, Montréal, VLB, 2014, p. 92.

concentrent dans ou autour des grandes villes. C'est ainsi qu'en France la plupart des immigrants habitent dans quelques grandes villes. En 2005, trois communes de l'agglomération métropolitaine de Paris avaient une population aux trois quarts d'origine étrangère. Aux Pays-Bas, 48 % de la population d'Amsterdam était d'origine étrangère en 2005. En Allemagne, la proportion de personnes étrangères s'élevait à 40 % à Stuttgart et à 39,9 % à Francfort. À Oslo, en Norvège, environ 33 % de la population était d'origine étrangère en 2009.

Le Canada, naturellement, n'échappe pas à ce phénomène de métropolisation de l'immigration. Selon Statistique Canada, en 2036, comme en 2011 d'ailleurs, les trois principales régions métropolitaines de résidence des immigrants vont demeurer celle de Toronto (entre 33,6 % et 39,1 %), celle de Vancouver (entre 13,1 % et 13,9 %) et celle de Montréal (entre 13,9 % et 14,6 %). Donc, 66,8 % de tous les immigrants pourraient habiter ces trois métropoles canadiennes.

En 1951, plus de 85 % de la population canadienne était née au Canada. L'Ontario, avait alors une population totale de 4,1 millions dont 75 % étaient originaires des îles britanniques, et 11 % de France. Les autres Ontariens étaient presque tous originaires de pays européens comme l'Allemagne, l'Ukraine, les Pays-Bas, la Russie ou la Pologne.

Toronto, à l'instar de la province dont elle était la capitale, avait une population majoritairement britannique réputée pour sa discipline, son civisme et son sens du devoir. Grâce à ses nombreuses vertus

civiques, la ville nous était présentée alors comme un modèle urbain d'harmonie, de paix et de sécurité au Canada…

Aujourd'hui, tout a changé… on y vit désormais sous la menace constante d'une violence extrême. Même la presse étrangère n'hésite pas à qualifier Toronto de capitale canadienne du crime, notamment en raison d'une hausse dramatique de fusillades meurtrières. Entre le début de l'année 2018 et le 14 juillet 2018 seulement, Toronto a vécu 220 fusillades meurtrières ayant causé la mort brutale de 27 personnes, une hausse de 10 % par rapport à l'année 2017 au cours de laquelle il y avait eu 196 fusillades et 17 morts. Mais la série noire n'est pas terminée…

Dimanche soir, le 22 juillet 2018, une autre fusillade meurtrière vient ensanglanter Toronto alors que Faisal Hussain ouvre le feu sur d'innocents piétons se trouvant par hasard sur l'avenue Danforth, tuant une jeune femme de 18 ans et une fillette de 10 ans ! 13 autres passants, âgés de 10 à 59 ans sont blessés par l'assaillant. Quelques minutes après la tragédie, la police retrouva le corps sans vie de l'assassin.

Dans son bilan de fin d'année, le chef de police de Toronto, Mark Saunders, a reconnu que la Ville reine avait enregistré en 2018 un record d'homicides et des principaux indicateurs de criminalité. Au total, il y a eu 95 meurtres au cours de la dernière année. De plus, près de 1 600 armes à feu ont été saisies par la police torontoise. Et le nombre de fusillades a augmenté de 7 % par rapport à 2017. En guise de conclusion, le chef de police s'est dit

préoccupé par la prolifération d'évènements impliquant des armes à feu et par la recrudescence des crimes liés aux gangs de rue.

Pour expliquer cette métamorphose de Toronto naguère ville paisible, sûre et rangée, en capitale du crime, d'aucuns ont évoqué le desserrement du contrôle des armes à feu par le gouvernement conservateur de l'ancien premier ministre Stephen Harper. Peu probable, puisque Montréal, deuxième ville en importance au Canada, n'a pas vécu cette vague de criminalité qui submerge Toronto. En effet, depuis janvier 2018, si 8 personnes ont été tuées lors de fusillades à Montréal, 29 l'ont été à Toronto, soit plus du triple.

C'est la plus grande cohésion sociale de Montréal qui la préserve d'une violence extrême comparable à celle de Toronto où le tissu social se défait sous la pression d'une diversité ethnique beaucoup plus élevée. En effet, la part de la population immigrante de première et de deuxième générations était de 76 % à Toronto en 2011 contre seulement 33,8 % à Montréal pour la même année. D'ici 2036, le poids démographique des personnes issues de l'immigration pourrait atteindre 84 % à Toronto comparativement à environ 40 % à Montréal.

Chapitre 4
Faux prétextes

> Nicias était d'avis qu'Athènes s'engageait dans une mauvaise affaire, que le prétexte était bien mince et bien spécieux pour entreprendre une opération aussi importante que la conquête de la Sicile tout entière.
>
> Thucydide,
> *Histoire de la guerre du Péloponnèse*

Pour faire accepter au peuple québécois la fable que des seuils d'immigration élevés et maintenus étaient indispensables à sa survie, une majorité de commentateurs, de politiciens et de porte-parole patronaux ont repris à l'unisson un certain nombre de prétextes concernant la démographie, les finances publiques, le marché du travail, l'humanitaire et l'économie. Cependant, dès que l'on confronte ces spéculations à la réalité, elles se révèlent être des contre-vérités servant à masquer les effets négatifs infligés à la majorité et les

avantages qu'en retire une minorité. Au bout du compte, le débat sur l'immigration oppose des gagnants (élites) et des perdants (catégories populaires). Mais faisons l'inventaire de ces solutions imaginaires.

Premier prétexte : *l'immigration rajeunit la population du Québec. Faux!*

À l'instar de nombreuses autres sociétés occidentales, le Québec connaît une hausse spectaculaire et continue des naissances qui perdure depuis le milieu des années 1940 jusqu'à la fin de la décennie suivante. Ce baby-boom résulte d'une élévation de l'indice de fécondité bien supérieure au taux de 2,1 enfants par femme nécessaire pour assurer le renouvellement de la population québécoise. À son zénith, à la fin des années 1950, le taux synthétique de fécondité au Québec atteint 3,9 enfants par femme. Cette explosion démographique provoque une croissance accélérée de la population québécoise en plus de la rajeunir à un niveau jamais atteint auparavant. Ainsi, à l'aube de la Révolution tranquille, le Québec est un pays très jeune. Par exemple, les Québécois de moins de vingt ans représentent 44,2 % (1960) de la population québécoise tandis que les 65 ans et plus en forment à peine 5,8 %.

Mais ce fabuleux élan démographique de l'après-guerre s'interrompt brusquement dès le milieu des années 1960. L'indice synthétique de fécondité tombe à 2,70 enfants par femme dès 1966. En 1970, l'indice de fécondité a de nouveau reculé à 1,90 enfant par femme, soit sous le minimum de 2,1 enfants par femme. La conséquence de cet

effondrement de la fécondité, c'est un vieillissement de la population québécoise dont l'effet délétère perdure encore aujourd'hui. En 2017, par exemple, le groupe des moins de vingt ans ne représente plus que 20,6 % de la population québécoise, alors que la population âgée de 65 ans et plus en constitue maintenant 18,5 %, soit plus du triple par rapport à 1960.

Parmi les nombreux facteurs qui ont contribué à la baisse de la natalité, on peut souligner l'accès aux méthodes modernes de contraception et à l'avortement, qui ont permis aux femmes de contrôler elles-mêmes leur fécondité, une première dans l'histoire de l'humanité. Mais le gain des femmes est un défi pour la société québécoise puisqu'une fécondité moindre engendre nécessairement un vieillissement de la population.

Comme solution, les élites économiques, politiques et médiatiques ont fait valoir que, en réduisant les naissances, on devait accueillir plus d'immigrants. Autrement dit, si on voulait un Québec plus jeune, il fallait accepter l'idée d'un Québec plus diversifié avec l'arrivée d'immigrants plus nombreux. Mais la vérité est que l'immigration, même à un taux élevé, ne réussit pas à atténuer les effets du vieillissement de la population. On peut le prouver en utilisant l'âge moyen, qui est un excellent indicateur de la jeunesse d'une société.

C'est ce que font les auteurs du *Remède imaginaire* qui constatent que, dans « le scénario sans immigration depuis 1971, l'âge moyen des Québécois est de 41 ans, soit à peine un an de plus

que l'âge moyen réel en 2006[1] ». Pourquoi en est-il ainsi ? Parce que l'écart entre l'âge moyen des natifs et celui des immigrants n'est pas suffisant pour avoir un impact déterminant sur la pyramide des âges. Pour étayer cette hypothèse démographique, Dubreuil et Marois soumettent la démonstration mathématique suivante : « Supposons une communauté ayant une population naturellement stable de 1 000 habitants et dont l'âge moyen est de 40 ans. Cette société décide d'accueillir cinq immigrants âgés d'en moyenne 30 ans, soit un taux moyen équivalent à celui du Québec actuellement. Quel impact cette immigration aura-t-elle sur l'âge moyen de cette communauté au terme de l'année ? Elle ne l'aura diminué que de 0,05 an. L'âge moyen de la communauté, après immigration, sera donc de 39,95 ans au lieu de 40 ans. L'effet sera donc quasi nul. [...] Si cette communauté décidait de doubler le nombre d'immigrants, quel en serait le résultat sur l'âge moyen de la population ? À peu près nul, encore une fois : ce dernier n'aurait baissé que de 0,1 an, pour atteindre 39,9. » Si on applique ce calcul aux données réelles de 2017 — population : 8,4 millions ; âge moyen : 42,1 ans ; immigrants : 53 000 ; leur âge moyen : 28,5 ans — , on arrive à une moyenne d'âge de 42,01, une baisse microscopique de 0,09.

De plus, la fécondité des immigrants s'aligne rapidement sur celle des autres Québécois, sans

1. Benoît Dubreuil et Guillaume Marois, *Le remède imaginaire. Pourquoi l'immigration ne sauvera pas le Québec*, Montréal, Boréal, 2011, p. 52.

compter qu'ils font souvent venir des parents plus âgés. Conclusion : la hausse des seuils d'immigration même à des niveaux encore plus élevés que ceux d'aujourd'hui ne serait qu'une solution imaginaire pour ralentir un tant soit peu le vieillissement de la population québécoise. S'il veut vraiment rajeunir sa population, le Québec aura besoin non pas de plus d'immigrants, mais de plus d'enfants. Autrement dit, une hausse de la fécondité est un impératif incontournable si l'on veut assurer la pérennité du peuple québécois sur la moyenne et longue durée.

Deuxième prétexte : *l'immigration réduit l'impact du vieillissement sur les finances publiques. Faux !*

De façon générale, l'immigration représente non pas un avantage, mais, au contraire, un fardeau supplémentaire pour les finances publiques. En effet, « la plupart des recherches existantes conduisent à cette conclusion [...]. La raison en est que la valeur des services publics reçus par les immigrants au cours de leur vie est supérieure au montant cumulatif des impôts et taxes que ces derniers paient au gouvernement[2]. » En plus, comme le taux de chômage est beaucoup plus élevé chez les nouveaux immigrants, l'État dépense, forcément, plus en soutien du revenu pour ces derniers que pour les natifs... Enfin, les immigrants paient, généralement, moins d'impôts que les natifs. « Au Québec, les immigrants paient en moyenne 61 % de l'impôt payé par les

2. Pierre Fortin, « Immigration : où sont les avantages ? », *L'actualité*, 10 février 2016, en ligne.

natifs, et le niveau est encore plus bas pour les cohortes arrivées depuis 1991[3].»

Troisième prétexte : *l'immigration est nécessaire pour combler des pénuries de main-d'œuvre qualifiée. Faux !*

Brandir l'épouvantail de pénurie de main-d'œuvre qualifiée comme le font les organisations patronales, certains politiciens et des journalistes complaisants est une duperie. En réalité, la planète est confrontée, non à une crise de main-d'œuvre, mais plutôt à une crise générale de l'emploi. En effet, selon une étude réalisée par la Banque mondiale, le monde aura besoin de 600 millions d'emplois de plus d'ici 2030 ! « Il y a peu de doute qu'il y a une crise généralisée de l'emploi, a commenté Nigel Twose, directeur de la Banque mondiale chargé de cette question. Comme l'indique clairement cette étude il y a pénurie d'emplois, et d'emplois qualifiés. [...] De manière générale, la création d'emplois se porte mieux dans les pays émergents que dans les pays les plus avancés [...][4].»

Le Québec n'échappe certainement pas à cette tendance lourde. En effet, s'il existe ici des pénuries, ce sont des pénuries d'emplois et d'emplois de qualité. Parlez-en aux jeunes diplômés québécois qui, trop souvent, sont obligés d'accepter des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés. Selon l'Institut de la statistique du Québec, près du tiers de tous les

3. Benoît Dubreuil et Guillaume Marois, *Le remède imaginaire*, *op. cit.*, p. 158.

4. « Le monde a besoin de 600 millions d'emplois de plus », *Le Devoir*, 10 septembre 2014.

travailleurs québécois sont surdiplômés pour l'emploi qu'ils occupent. Chez les diplômés de niveaux collégial et universitaire, le taux de surqualification atteint 40 %. Et le phénomène s'amplifie…

Pourquoi dès lors parler de pénurie de travailleurs qualifiés alors qu'ils n'ont jamais été aussi nombreux, aussi bien formés et aussi motivés ? Les données statistiques sur le sujet sont incontestables. Chaque année, environ 80 000 jeunes arrivent sur le marché du travail ; ils sont en concurrence avec environ 30 000 immigrants qui comptent se joindre à la population active ; ces 110 000 nouveaux arrivants sur le marché du travail s'ajoutent aux 250 500 (décembre 2018) chômeurs en recherche d'emploi ainsi qu'à environ 150 000 prestataires d'aide sociale aptes au travail.

Les entreprises québécoises disposent donc d'un bassin potentiel d'environ 500 000 travailleurs et travailleuses pour combler environ 108 000 postes (nouveaux emplois ou vacants par les départs à la retraite). Statistique Canada confirme d'ailleurs que le ratio chômeurs / postes vacants était de 4,6 au Québec, en 2017. Dans ce contexte de surabondance de chercheurs d'emplois motivés et qualifiés, il faut cesser de ressasser le cliché de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée au Québec et mettre l'accent au contraire sur la création d'emplois de qualité.

Quatrième prétexte : *l'immigration est un moyen pour réduire la pression démographique dans les pays pauvres. Illusoire !*

Croire qu'accepter au Québec, chaque année, quelques milliers d'immigrants venus des pays

pauvres fera diminuer la pression démographique dans leur pays d'origine est certainement une illusion, un déni de réalité. Pourquoi?

D'abord parce qu'on imagine mal l'ampleur du défi démographique auquel seront confrontés la plupart des pays pauvres au cours des prochaines décennies. Selon les projections de l'ONU, la population mondiale va grimper en flèche passant de 7,7 milliards en 2018 à 9,7 milliards en 2050, une hausse spectaculaire de deux milliards d'êtres humains. Les trois quarts (1,5 milliard) de cet excédent démographique naîtront dans les pays pauvres.

Devant la croissance prévue de la population dans ces pays, on ne doute pas que l'effet de soulagement démographique par l'immigration en direction des pays riches ne peut être que négligeable. À plus forte raison, le Québec, avec sa faible capacité d'absorption, est impuissant à intervenir efficacement face à cette marée humaine. Le petit nombre d'immigrants qu'il pourrait accueillir serait comme une goutte d'eau dans l'océan.

Plutôt que de vouloir se consacrer à l'inutile, il est normal et légitime que le Québec se tourne vers ses propres besoins et considère l'immigration sous l'angle de ses avantages et désavantages réels.

Enfin, une immigration élevée et sans entraves vers les pays occidentaux serait même une prime à la surfécondité. Comment qualifier autrement le fait? Les femmes africaines donnent en effet naissance en moyenne à 4,7 enfants (1,9 en Amérique du Nord) alors même que la création d'emplois au sein des économies du continent est largement déficitaire.

D'ici une trentaine d'années à peine, la population africaine va doubler pour passer de 1,2 milliard en 2010 à 2,478 milliards en 2050. Et l'ONU prévoit qu'elle atteindra 4,5 milliards en 2100, ce qui représentera 40 % de la population mondiale. D'ailleurs, l'Afrique est le seul continent qui n'a pas fait les efforts nécessaires pour réussir une transition démographique nécessaire à son développement économique optimal. Autrement dit, la solution au sous-développement du continent africain ne passe pas par l'immigration, mais par le contrôle des naissances. La Chine l'a fait ; pourquoi pas l'Afrique ?

Cinquième prétexte : *l'immigration enrichit les Québécois. Faux et trompeur !*

L'un des mythes les plus persistants sur l'impact économique de l'immigration soutient que celle-ci enrichit les Québécois. Quel que soit l'angle d'analyse de cette problématique — par secteur économique, par catégories de travailleurs ou du point de vue salarial —, une majorité de chercheurs arrivent à la même conclusion : l'avantage économique de l'immigration pour les citoyens est à peu près nul.

Ce qui est trompeur, c'est que, au lieu d'utiliser le PIB par habitant, qui est le véritable indicateur de prospérité de l'immigration dans une société donnée, on utilise le produit intérieur brut (PIB). Or, alors que celui-ci mesure le niveau de production d'un pays en calculant la valeur globale des biens et services produits par sa population au cours d'une année, le PIB par habitant évalue la richesse réelle d'une société selon le revenu moyen par habitant.

Ne pas distinguer le PIB du PIB par habitant quand on cherche à cerner l'impact économique de l'immigration est donc trompeur. En voici l'illustration. Selon le FMI, le PIB de la Chine s'élevait à 23 120 milliards de dollars américains en 2017, ce qui en faisait la première puissance économique au monde. Les États-Unis, avec un PIB de 19 362 milliards, étaient donc au deuxième rang. Sur la base du seul PIB, un observateur imprudent pourrait conclure que la richesse chinoise est supérieure à celle des États-Unis. Ce qui naturellement serait trompeur, car il faut considérer le PIB par habitant pour mesurer avec précision la richesse d'un pays. Or, selon les données de la Banque mondiale, le PIB des habitants des États-Unis était de 59 531 dollars en 2017 tandis que celui de la Chine était d'à peine 16 635 dollars. Le revenu moyen d'un Américain est donc 3,5 fois supérieur à celui d'un citoyen chinois.

Cette tromperie consistant à utiliser le seul PIB pour évaluer l'impact de l'immigration sur l'économie a été clairement dénoncée par le comité des affaires économiques de la Chambre des lords de Grande-Bretagne comme rapporté dans *Le remède imaginaire* : « Le PIB global, sur lequel le gouvernement a mis l'accent avec ténacité, est un critère non pertinent et trompeur dans l'évaluation de l'impact économique de l'immigration sur le Royaume-Uni. La taille globale de l'économie n'est pas un indicateur de prospérité. L'analyse doit plutôt se concentrer sur les effets de l'immigration sur le revenu par habitant de la population d'accueil. [...] À long terme, le principal effet de l'immigration est

d'accroître la taille de l'économie et d'entraîner de faibles coûts et bénéfices quant aux revenus de la population d'accueil[5]. » Ce qui est vrai pour la Grande-Bretagne est vrai pour le Québec : l'impact économique de l'immigration sur le revenu moyen des Québécois est, au total, à peu près nul.

5. Benoît Dubreuil et Guillaume Marois, *Le remède imaginaire, op. cit.*, p. 112.

Chapitre 5
Les vrais motifs

> Quant aux patrons et au gouvernement, ils recourent à l'immigration massive comme on pratiquait autrefois la traite des Noirs pour se procurer une main-d'œuvre d'esclaves modernes, surexploitée et sous-payée.
>
> Georges Marchais,
> *L'Humanité*, 6 janvier 1981

Il est tout simplement scandaleux de voir certains patrons réclamer à cor et à cri une hausse des seuils d'immigration afin de pallier de prétendues pénuries de main-d'œuvre alors même que les taux de chômage chez les immigrants récents est plus du triple de la moyenne québécoise. En effet, en février 2018, le taux de chômage chez les immigrants arrivés au Québec il y a moins de cinq ans atteignait près de 14 % contre seulement 5,1 % pour les personnes nées au Québec. De plus, le taux de qualification des personnes diplômées

occupant un emploi en deçà de leurs compétences était également plus élevé chez les immigrants récents (53 %) que chez les personnes nées au Québec (environ 30 %).

De plus, en mai 2016, dans l'île de Montréal, la moitié des adultes recevant de l'aide sociale (36 000 sur 73 000) étaient nés à l'étranger. Il est évident, donc, que les patrons sont malavisés d'exiger plus d'immigrants alors qu'ils n'arrivent pas à faire travailler ceux qui sont déjà sur place et qui finiront pas quitter le Québec en grand nombre (20 %) après une expérience décevante et frustrante de chômage ou de sous-emploi.

Freiner la hausse naturelle des salaires

On l'a dit, il n'existe aucune pénurie de main-d'œuvre qualifiée au Québec, et il est peu probable qu'il en survienne dans l'avenir. Dans le contexte actuel cependant, certaines entreprises éprouvent des difficultés à recruter du personnel tout simplement à cause de conditions d'emploi inacceptables ; d'où la tentation de recourir à une main-d'œuvre immigrée surexploitée et sous-payée. Dans les secteurs comme la restauration-hébergement, les centres d'appel, le commerce de détail, la fabrication et transformation et les services aux personnes, les difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises s'expliquent en effet par une offre d'emploi non compétitive.

En voici la démonstration. Sur le site Emploi-Québec, placement en ligne, nous avons répertorié

635 postes à combler sur l'île de Montréal (Hochelaga-Maisonneuve), dans le Bas-Saint-Laurent (Matane), en Mauricie (La Tuque). Nous avons ensuite établi le pourcentage du total des postes à combler dans les cinq principaux secteurs d'activité suivants : restauration-hôtellerie (73), centre d'appel (89), commerce au détail (70), services aux personnes (35), fabrication et transformation (72). Le total des postes est donc de 339, soit 53,3 % de l'ensemble. Nous avons enfin effectué un échantillonnage d'emplois où le salaire était précisé. Il en résulte que ces 339 postes se concentrent dans les cinq secteurs d'activité où dominent les emplois peu qualifiés, mal payés et souvent à temps partiel.

Nous avons aussi constaté que la grande majorité des postes affichés ne précisent pas le salaire, ce qui éveille les soupçons. Quant aux offres où le salaire était mentionné, environ 77 % d'entre elles indiquaient une rémunération horaire de moins de quinze dollars. On observe enfin que la majorité des postes à combler sont des emplois peu qualifiés où le niveau de scolarité exigé est minimal voire inexistant.

Les résultats de notre recherche sur les postes à pourvoir s'apparentent aux conclusions de l'Institut de la statistique du Québec dans « Portrait des postes vacants au Québec au deuxième trimestre de 2018[1] ». Son auteur y précise notamment que les industries québécoises où le nombre des postes

1. Marc-André Demers, « Portrait des postes vacants au Québec au deuxième trimestre de 2018 », Institut de la

vacants est le plus élevé sont celles de la fabrication (16 630 postes), du commerce de détail (14 605), des soins de santé et de l'assistance sociale (13 570) ainsi que des services de l'hébergement et de restauration (12 820). Ces quatre industries comptent à elles seules pour 49 % des postes vacants et pour 45,2 % de l'emploi total au Québec.

Dans le même article, l'auteur précise que la profession la plus demandée au Québec au deuxième trimestre de 2018 était celle des serveurs au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilés (7 000 postes à combler). La deuxième profession la plus demandée sur le marché de l'emploi québécois, au cours de la même période, est celle de vendeurs dans le commerce de détail (6 000 postes à pourvoir). Fait important, ces deux professions étaient les mêmes qui affichaient le plus de postes vacants l'année précédente au deuxième trimestre de 2017. En plus de ces deux catégories, on trouve celle de manœuvres dans l'industrie de la transformation et de la fabrication (4 000 postes à combler).

Quant au salaire proposé dans ces trois professions, il est respectivement en moyenne horaire de 12,10 $, de 12,95 $ et de 14,70 $.

Pour ce qui est de la scolarité minimale exigée par les entreprises québécoises, les conclusions de l'Institut de la statistique du Québec et les nôtres coïncident. En effet, sur les 116 440 postes vacants enregistrés au deuxième trimestre de 2018, la très

---

statistique du Québec, *Flash info*, vol. 19, n° 3, novembre 2018.

grande majorité (86 %) ne demande aucun diplôme universitaire.

Pourtant, l'économie mondiale est entrée depuis belle lurette dans l'ère de l'intelligence artificielle, de la révolution numérique et de l'automatisation. Avec son avalanche d'emplois peu spécialisés, est-ce dire que l'économie québécoise est retardataire ? On serait porté à le croire quand on observe que seulement 29 525 (27 %) postes vacants exigent un diplôme d'études collégiales et qu'environ 16 000 (14 %) seulement requièrent un baccalauréat ou un diplôme universitaire de deuxième ou troisième cycles.

À noter aussi, 58 % des postes à combler au Québec sont des emplois peu qualifiés où l'exigence scolaire est faible ou absente. En effet, 38 435 (33 %) des postes à pourvoir n'exigeaient aucune formation scolaire minimale. Et, ce qui n'est guère plus encourageant, 29 535 (25 %) ne demandaient qu'un simple diplôme d'études secondaires ou son équivalent.

Triste bilan à méditer surtout par ceux qui agitent le spectre des pénuries de main-d'œuvre au Québec ! Ce qu'on cherche en réalité, c'est de maintenir des postes peu qualifiés pour une main-d'œuvre bon marché.

De plus, il n'est pas superflu de signaler que le salaire moyen horaire proposé par les employeurs québécois croît avec les exigences de scolarité. Il passe de 14,55 $ l'heure, lorsqu'il n'y a pas d'exigence de scolarité, à 37,75 $ l'heure, quand on recrute un diplômé universitaire de deuxième ou de troisième cycles.

On nous objectera qu'il existe des pénuries de main-d'œuvre spécialisée dans des secteurs où les salaires sont très avantageux, mais l'objection ne tient pas. On omet en effet de dire qu'elles résultent elles aussi de conditions de travail non concurrentielles. Par exemple, dans le secteur de la santé, les cadres supérieurs se plaignent des difficultés considérables à recruter du personnel compétant sans pourtant préciser que, à l'origine de la difficulté, il y a les conditions de travail proposées. « Plus précisément, en 2016-2017, 58,4 % des effectifs infirmiers travaillent à temps complet, 33,3 % à temps partiel et 8,3 % sur une base occasionnelle. [...] Face à ces statistiques, force est de constater que la pénurie de main-d'œuvre infirmière n'est pas réelle. Elle est plutôt structurelle, portée par des politiques néolibérales ; lorsque les employeurs du réseau de la santé allèguent la pénurie, ils invoquent leur propre turpitude puisque les postes à temps partiel prolifèrent au détriment des postes à temps complet[2]. »

Ce qui nous permet de conclure que les difficultés de recrutement de certaines entreprises résultent non pas de pénuries de main-d'œuvre, mais bien d'une offre d'emplois non compétitive, soit au niveau du salaire, soit en raison d'autres conditions de travail peu enviables.

Au lieu d'améliorer la qualité de leur offre d'emploi, certains patrons d'entreprises préfèrent donc réclamer toujours plus d'immigrants qui, en raison

2. Mia Laberge, « Manque d'infirmières : pénurie réelle ou structurelle ? », *Le Devoir*, 1er octobre 2018.

de leur vulnérabilité extrême, accepteront, à contre-cœur, des emplois mal payés ! Mais les nouveaux immigrants, à l'instar des natifs et des immigrants plus anciens, auront vite fait de comprendre qu'on les exploite sans vergogne, d'où un taux élevé de roulement du personnel au sein d'entreprises offrant des salaires de misère.

L'une des conséquences désastreuses de la présence de main-d'œuvre immigrée trop abondante, c'est qu'elle neutralise la hausse naturelle des salaires. De surcroît, elle enferme un nombre élevé de salariés québécois, dont une majorité de femmes, de jeunes et d'immigrants, dans des ghettos d'emplois mal payés.

Au Québec, près d'un employé sur quatre reçoit un salaire inférieur à 15 $ l'heure. Ils représentent 23 % de l'ensemble des employés salariés, soit 823 000 travailleurs maintenus sous le seuil de la pauvreté malgré le fait qu'ils travaillent (*working poors*). Parmi ces *working poors*, ils sont 352 000 à devoir se contenter du salaire minimum. Ce salaire de 12 $ l'heure représente moins de la moitié du salaire horaire moyen de 24,94 $ l'heure.

Au lieu de relever le salaire minimum à 15 $, une mesure de justice sociale qui améliorerait le niveau de vie de 823 000 Québécois, une partie des élites économiques, politiques et médiatiques entretient le mythe de pénuries de main-d'œuvre afin de cautionner l'admission de nouveaux immigrants disposés à accepter l'inacceptable en matière de conditions de travail. Les grands perdants de cette tragédie sociale sont, naturellement, les salariés les plus mal payés, les moins protégés,

les plus vulnérables, natifs et immigrants. La situation de détresse matérielle causée par des conditions de travail peu enviables est particulièrement évidente dans le quartier multiethnique de Montréal-Nord. « Depuis 2006, l'écart à la moyenne québécoise des revenus s'est creusé et le taux de chômage plafonne, même si on dit que la situation économique du Québec est enviable. "40 % des travailleurs de Montréal-Nord gagnent moins de 20 000 $ l'an [...][3]." »

Autre problématique reliée à l'immigration massive que l'on dit nécessaire pour pallier les soi-disant pénuries de main-d'œuvre qualifiée, c'est l'inadéquation entre la formation et l'expérience acquises à l'étranger par les immigrants originaires de pays non traditionnels et les besoins réels de compétences très pointues d'une économie avancée comme celle du Québec. C'est ce que démontre la moins bonne performance de certaines catégories d'immigrants non européens sur le marché du travail québécois qui est, somme toute, comparable à leurs difficultés d'intégration à la population active dans d'autres sociétés occidentales.

C'est cette réalité occultée que dévoile Joseph Facal dans un article très bien documenté : « Ici comme ailleurs, on entend des gens dire que cet afflux (migrants) pourrait aider à contrer une supposée pénurie généralisée de main-d'œuvre. C'est de la foutaise. La revue *The Economist* (16 juin) vient de faire le point sur la situation

3. Aurélie Lanctôt, « La forteresse », *Le Devoir*, 31 août 2018.

dans les deux pays qui ont investi des ressources massives pour intégrer ces gens : l'Allemagne et la Suède. C'est l'Allemagne qui a accueilli le plus de demandeurs d'asile en nombre absolu, et c'est la Suède qui en a accueilli le plus en proportion de sa population. En 2017, en Suède, trois mois après avoir terminé un programme intensif d'intégration de deux ans, seulement le tiers des arrivants travaillait ou étudiait. En 2018, seulement 6 % occupait des emplois non subventionnés. Le bassin de talents n'est pas énorme. Les réfugiés arrivés en Suède sont moins qualifiés que ce que nous pensions initialement, note l'économiste Patrick Joyce. Parmi les 92 000 demandeurs d'asile arrivés en Suède en 2015, la moitié n'avait pas terminé des études collégiales. Leurs compétences ne correspondent pas non plus aux besoins locaux[4]. »

En définitive, les seuils d'immigration trop élevés ont fini par engendrer, notamment, l'instabilité du personnel en entreprise ainsi que son exploitation par certains employeurs. En plus de freiner la hausse naturelle des salaires et de maintenir le quart des salariés sous le seuil de la pauvreté, cette dérive migratoire provoque un gaspillage de fonds publics puisque le gouvernement québécois dépense des centaines de millions de dollars pour aider des immigrants qui quitteront en grand nombre le Québec.

4. Joseph Facal, « Migrants : l'épreuve des faits », *Le Journal de Montréal*, 20 octobre 2018.

Immigration et consommation de masse

Dans le sillage de la mondialisation néolibérale dont le socle est le libre-échange sans entraves des capitaux, des marchandises et de la main-d'œuvre, l'économie des pays avancés est passée d'un modèle traditionnel à dominante industrielle à un nouveau modèle à dominante de services. Cette mutation structurelle radicale a provoqué la fermeture de dizaines de milliers d'usines et la destruction de millions d'emplois industriels permanents. Au cours de la première décennie du vingt et unième siècle, on a enregistré aux États-Unis la fermeture d'environ 55 000 usines et la disparition d'environ cinq millions d'emplois industriels. En France, le secteur industriel est amputé d'environ 700 000 emplois, et le secteur industriel québécois subit une hémorragie de 200 000 emplois au cours de la même période.

Comme l'écart salarial entre les emplois industriels fermés et les nouveaux emplois créés dans le secteur des services est en moyenne de 40 % à 50 %, il en résulte une contraction du pouvoir d'achat des ménages. Pour l'économie en général, le recul de la rémunération des salariés se traduit par un risque élevé de ralentissement de la consommation de masse. Or, les dépenses de consommation des ménages représentent environ de 60 % à 70 % du PIB des pays développés. Comme une majorité des salariés (65 %) gagnent moins de 20 $ l'heure, on ne s'étonnera pas que le revenu réel disponible des individus et des ménages soit trop faible pour maintenir une croissance économique reposant sur la consommation de masse.

Pour éviter cette impasse, les États vont recourir à l'immigration pour soutenir la consommation de masse nécessaire à la croissance économique. Ce n'est donc pas un hasard si la hausse accélérée des seuils annuels d'immigration de 2000 à 2010 coïncide parfaitement dans le temps avec les pics de fermetures d'usines et de destructions d'emplois manufacturiers enregistrés au cours de cette décennie noire. En effet, le pouvoir d'achat des consommateurs était alors diminué.

En résumé, l'immigration de masse répond à une triple finalité économique qui avantage certaines élites, mais désavantage cependant les classes populaires. Premièrement, elle fournit une main-d'œuvre mal payée aux secteurs de la restauration-hébergement, du tourisme, du commerce au détail, des centres d'appel, des services et des soins aux personnes. Deuxièmement, elle sert à augmenter le réservoir des consommateurs pour contrer les effets de la stagnation des revenus des individus résultant de la destruction de milliers d'emplois industriels bien payés. Troisièmement, une abondante main-d'œuvre immigrée est aussi une aubaine pour la nouvelle classe moyenne bénéficiaire de la mondialisation. En effet, contrairement aux couches populaires (ouvriers, petits salariés, chômeurs...) qui en sont les grands perdants, ce sont ces nouvelles élites urbaines qui ressortent comme les vrais gagnants du passage des sociétés occidentales à l'économie-monde engendrée par la globalisation.

Dans son ouvrage *Fractures françaises*, le géographe Christophe Guilluy écrit : « Si l'immigration

présente un intérêt certain pour le patronat (dumping social, pression à la baisse des salaires, affaiblissement de la protection sociale), en revanche, on ne souligne pas assez un autre aspect de cette nouvelle exploitation, qui permet d'offrir un train de vie "bourgeois" aux nouvelles couches supérieures sans en payer véritablement le prix. La nounou et la femme de ménage immigrées, et parfois sans papiers, ne ponctionnent que marginalement le budget des cadres. De la même manière, c'est bien grâce à l'exploitation en cuisine des immigrés que le bobo peut continuer à fréquenter assidûment les restaurants pour une note assez modique[5]. »

Et l'auteur précise sa pensée sur le rôle social joué par les populations issues de l'immigration au cœur des grandes villes modernes : « Produit de la mondialisation libérale, la ville prospère non seulement sur un marché très qualifié et bien rémunéré, mais aussi sur un marché de l'emploi précaire caractérisé par une forte pression sur les coûts salariaux. Perceptible dans toutes les métropoles, le remplacement des couches populaires traditionnelles, protégées et structurées politiquement, par des couches populaires immigrées sans poids politique s'inscrit dans une logique économique qui favorise une recomposition sociale basée sur les extrêmes de l'éventail social : couches supérieures et intellectuelles d'un côté, catégories populaires immigrées de l'autre. »

5. Christophe Guilluy, *Fractures françaises*, Paris, François Bourin, 2010, p. 99.

Immigration et partis politiques

Samedi 14 octobre 1967, René Lévesque, figure de proue de la Révolution tranquille et ex-ministre vedette du gouvernement réformiste de Jean Lesage, soumet aux délégués de son parti une résolution audacieuse intitulée « Un Québec souverain au sein d'une union économique canadienne ». Sa proposition pourtant bien étoffée soulève la consternation, la stupéfaction et la colère des libéraux présents. En butte à l'hostilité quasi générale, René Lévesque retire sa résolution et annonce son départ immédiat du parti où il a milité pendant sept ans. À peine un mois plus tard, il annonce devant un parterre de quatre cents partisans enthousiastes la création du Mouvement souveraineté-association dont l'objectif fondamental est de faire la promotion de l'indépendance du Québec.

Privé de son aile nationaliste progressiste qui suit René Lévesque dans sa démarche souverainiste, le Parti libéral du Québec tombe aux mains de la fraction des élites francophones la plus fédéraliste, la plus conservatrice et, surtout, la plus déterminée à nier l'existence d'une nation québécoise distincte du reste du Canada. Pour compenser sa perte d'influence et de soutien électoral au sein de la majorité francophone québécoise, ce parti modifie de fond en comble son offre politique de manière à séduire davantage et de fidéliser les non-francophones qui partagent sa méfiance, sa détestation et son rejet du nationalisme québécois.

Ce virage stratégique vers les anglophones et les allophones, qui se réalise aux dépens de la majorité historique, lui est rentable puisque 90 % des

non-francophones votent pour lui et contre la souveraineté lors des référendums sur ce sujet. Et comme la très grande majorité des électeurs québécois issus de l'immigration votent pour lui, il est évident que ce parti a un intérêt structurel permanent à hausser les seuils annuels d'immigration et à les maintenir à des niveaux élevés afin de se pérenniser au pouvoir et, du même coup, assurer l'hégémonie de son option ultra-fédéraliste. La preuve étant qu'aussitôt qu'il est reporté au pouvoir, le Parti libéral s'empresse de hausser les seuils d'immigration et de les maintenir à des niveaux élevés aussi longtemps qu'il conserve le pouvoir. C'est ce qui arriva dès la fin du gouvernement péquiste dirigé par René Lévesque.

Gouvernement péquiste de René Lévesque (1976 à 1985)

On se souvient de l'euphorie du 15 novembre 1976 à l'annonce de la victoire éclatante du Parti québécois dirigé par le charismatique René Lévesque qui était alors au zénith de sa popularité. C'est le psychiatre et bientôt ministre, Camille Laurin, qui a le mieux exprimé ce jour-là la signification profonde de l'élection d'un parti souverainiste québécois lorsqu'il déclara : « Nous avons vaincu la peur et le manque de confiance en nous-mêmes. Nous danserons dans les rues ce soir et nous formerons le gouvernement que les Québécois attendent depuis 200 ans[6]. »

6. Pierre Godin, *René Lévesque, un homme et son rêve*, Montréal, Boréal, 2014, p. 337.

Le nouveau premier ministre québécois s'entoura d'une équipe ministérielle exceptionnellement brillante. La nouvelle administration péquiste poursuit avec une vigueur renouvelée l'élan réformateur de la Révolution tranquille en adoptant des mesures phares comme la Charte de la langue française, la gratuité des soins dentaires aux enfants, la création d'un régime public d'assurance automobile, la protection des terres agricoles, le financement public des partis politiques...

En matière de gestion de l'immigration, l'habileté et la sagesse du gouvernement Lévesque consiste à bien moduler les seuils annuels d'admission en fonction de la réalité des cycles économiques. Au cours de son premier mandat, le nombre d'immigrants qui choisissent de s'établir au Québec passe de 18 895 en 1977 à seulement 13 936 en 1978. Pendant quelques années, les niveaux d'immigration augmentent légèrement pour atteindre 22 574 en 1980. Mais la récession de 1981-1982, au cours de laquelle les taux d'intérêt dépassent les 20 % et que le taux de chômage frôle les 16 %, amène naturellement le gouvernement péquiste à abaisser les seuils d'immigration pour mieux amortir les effets de la crise. En 1984, le nombre d'admissions au Québec descend à 14 695. Au cours des neuf années au pouvoir de René Lévesque, la moyenne des admissions est de 18 166.

Gouvernement libéral de Robert Bourassa (1985-1994)

Le 12 décembre 1985, Robert Bourassa est assermenté premier ministre pour la deuxième fois. C'est un exploit politique remarquable pour cet homme affable qui avait occupé ce poste une première fois de 1970 à 1976. Ce brillant intellectuel, diplômé en droit de l'université de Montréal, en économie politique de l'université d'Oxford et en finances publiques de l'université Harvard, est devenu à trente-six ans le plus jeune premier ministre de l'histoire du Québec. Ce fin tacticien politique était d'un abord simple et agréable, tout le contraire du comportement arrogant et cassant de son vis-à-vis fédéral, Pierre Trudeau.

Dès le début de son premier mandat, il est déstabilisé par la crise d'octobre 1970 déclenchée par l'enlèvement de l'attaché commercial britannique, James Richard Cross et par celui du ministre québécois du Travail, Pierre Laporte, par le Front de libération du Québec. Alléguant une insurrection appréhendée, le premier ministre Trudeau fait adopter la loi sur les mesures de guerre qui permet l'arrestation et la détention arbitraire de 450 citoyens québécois innocents. De plus, il envoie l'armée canadienne patrouiller les principales villes québécoises.

Une fois la crise passée, Robert Bourassa va retrouver son aplomb et lancer de grands projets. Par exemple, il sera l'architecte du projet hydroélectrique de la baie James. Cette initiative d'envergure stimulera considérablement la croissance

économique et la création d'emplois tout au long des années 1970.

Au cours de son deuxième mandat, Robert Bourassa luttera bec et ongles pour la reconnaissance constitutionnelle du Québec comme société distincte. C'est ainsi qu'il collabora avec le premier ministre conservateur Brian Mulroney afin que l'on enchâsse la clause de société distincte pour le Québec dans l'accord du lac Meech. Malheureusement la tentative échoua. Par la suite, une nouvelle entente constitutionnelle, appelée accord de Charlottetown, fut également rejetée!

En matière d'immigration, Robert Bourassa fut cependant le responsable du réflexe libéral d'augmenter rapidement les seuils annuels d'admission de nouveaux arrivants et de les maintenir à des niveaux élevés sans égard aux fluctuations de la conjoncture économique. Dès sa deuxième année au pouvoir (1987), le Québec reçoit 27 236 immigrants nationaux, une hausse de 12 293 (82 %) par rapport à la dernière année du gouvernement précédent (14 943). Et cette augmentation se poursuit pour atteindre un sommet de 52 105 nouveaux arrivants en 1991, soit 3,5 fois plus d'immigrants que ceux arrivés en 1985.

Gouvernement péquiste de Jacques Parizeau (1994-1996)

Le 12 septembre 1994, le Parti québécois dirigé par Jacques Parizeau remporte une victoire électorale en récoltant soixante-dix-sept sièges contre seulement quarante-quatre pour le Parti libéral

que dirigeait Daniel Johnson fils. Le nouveau premier ministre péquiste a un parcours de vie tout à fait remarquable. Il cumule des diplômes universitaires décernés successivement par les Hautes études commerciales de Montréal et par l'Institut d'études politiques de Paris, puis par la London School of Economics.

En tout début de carrière, il devient conseiller économique de haut rang du gouvernement libéral de Jean Lesage et, à ce titre, participe activement à la nationalisation de l'électricité ainsi qu'à la création du Régime des rentes du Québec.

Élu député péquiste, il est immédiatement nommé ministre dans le gouvernement de René Lévesque. Pendant huit années consécutives, il est le remarquable ministre des Finances dans un gouvernement progressiste qui multiplie les réformes et les innovations.

Comme premier ministre, Jacques Parizeau rêve de faire enfin accéder le Québec à la pleine souveraineté, et cela au cours d'un premier mandat. À cette fin, il enclenche une démarche référendaire qui fut à un cheveu d'aboutir à l'indépendance. Hélas, le 30 octobre 1995, c'est le camp du non qui l'emporte avec une courte victoire de 50,6 % des voix contre 49,4 % pour le oui. L'écart entre le non et le oui est donc à peine de 54 288 voix! Les Québécois francophones votent majoritairement pour la souveraineté à hauteur de 60 %. Quant aux non-francophones, ils votent en bloc pour le non, soit à plus de 90 %. Dans certaines sections de vote de circonscriptions majoritairement anglophones, on a même voté unanimement pour le non.

Sous Jacques Parizeau, le nombre d'immigrants internationaux admis par le Québec fléchit, passant de 28 043 en 1994 à 27 222 en 1995. Comme promis en cas de défaite du oui, Parizeau démissionne.

Gouvernement péquiste de Lucien Bouchard (1996-2001)

Le 29 janvier 1996, Lucien Bouchard, ex-chef du Bloc québécois à Ottawa, devient premier ministre du Québec. C'est l'aboutissement d'une carrière politique fulgurante qui avait pris son envol sous le gouvernement conservateur de Brian Mulroney. Les deux hommes étaient demeurés de proches amis depuis l'époque où ils étaient étudiants en droit à l'université Laval.

En juillet 1985, le premier ministre Mulroney nomme Lucien Bouchard ambassadeur du Canada en France. Élu député conservateur dans la circonscription du Lac-Saint-Jean le 20 juin 1988, il est immédiatement nommé secrétaire d'État et, par la suite, ministre de l'Environnement.

Lors du débat sur les accords du lac Meech, il démissionne du gouvernement conservateur en raison d'un profond désaccord avec les recommandations de la commission Charest. Avec l'appui d'autres députés fédéraux dissidents, il fonde le Bloc québécois. Lors du référendum de 1995, il participe activement à la campagne du camp du oui aux côtés du premier ministre Jacques Parizeau. Celui-ci ayant démissionné, Lucien Bouchard lui succède.

Son principal objectif comme premier ministre est la lutte au déficit budgétaire. Mais son

acharnement à vouloir réduire les dépenses afin d'équilibrer le budget de l'État québécois mine progressivement la popularité de son administration. Au printemps 2001, il démissionne.

En matière d'immigration, Lucien Bouchard se montre circonspect et responsable en maintenant les seuils annuels d'immigration sous la barre des 30 000 immigrants. Sa politique migratoire s'inscrit donc dans la continuité de ses prédécesseurs péquistes.

Gouvernement péquiste de Bernard Landry (2001-2003)

Bernard Landry, qui succède à Lucien Bouchard comme premier ministre du Québec, est un souverainiste de longue date aux brillants états de service. D'abord élu député péquiste dans Fabre en 1977, il est aussitôt nommé ministre d'État au développement économique. Réélu député aux élections générales de 1981, il sera nommé tour à tour ministre délégué au Commerce extérieur, ministre des Relations interprovinciales et, enfin, ministre des Finances dans le gouvernement de René Lévesque. Il occupe aussi des fonctions ministérielles dans les gouvernements de Jacques Parizeau et de Lucien Bouchard.

Comme le gouvernement de Bernard Landry dure à peine deux ans, il laisse, somme toute, peu de traces durables sur l'évolution de la société québécoise y compris en matière de gestion des flux migratoires.

Gouvernement libéral de Jean Charest (2003-2012)

Le 14 avril 2003, Jean Charest mène le Parti libéral du Québec à la victoire et devient le premier ministre du Québec avec un gouvernement majoritaire. Cette nouvelle administration libérale met fin à neuf années de règne péquiste. Le nouveau premier ministre est avant tout un charmeur qui sait séduire ses interlocuteurs par ses manières décontractées et son abord facile et chaleureux. Ce doué de la politique est élu pour la première fois à l'élection fédérale de 1984, comme député conservateur dans la circonscription de Sherbrooke. Il a vingt-six ans seulement. Deux ans plus tard, il est nommé ministre de la Jeunesse dans le gouvernement de Brian Mulroney. En 1991, il est nommé ministre de l'Environnement du Canada.

Les neuf années du gouvernement Charest au Québec sont marquées par la crise du financement universitaire, par la crise financière mondiale de 2007-2008 et par de multiples scandales dans l'industrie de la construction en lien avec le financement des partis politiques. Son gouvernement a dû faire face aussi à une grève étudiante prolongée contre la hausse des droits d'inscription universitaires. Cette grève qui dura six longs mois se transforma peu à peu en contestation générale du gouvernement libéral de Jean Charest et finalement en défaite électorale aux élections de septembre 2012.

En matière de gestion des niveaux d'immigration, le gouvernement libéral de Jean Charest rompt avec les gouvernements péquistes précédents. En

effet, il fait grimper les seuils annuels d'immigration de 39 583 en 2003, à plus de 53 982 en 2010, soit une hausse spectaculaire de 14 399 immigrants (36 %). Mais c'est au lendemain de la crise financière de 2007-2008, la plus sévère récession depuis la crise des années 1930, que le gouvernement de Jean Charest opère une rupture radicale. Au lieu de réduire les seuils annuels d'immigration pour amortir les effets sociaux de la récession, il en aggrave les conséquences en augmentant les admissions.

Gouvernement péquiste de Pauline Marois (2012-2014)

Pauline Marois est la première femme à devenir première ministre du Québec. C'est tout à l'honneur de cette femme remarquable et tout à l'honneur aussi de la société québécoise qui prouve par ce choix qu'elle est évoluée, ouverte et égalitaire. C'est le couronnement d'une très longue carrière politique qui se déploie sur plus de trente années.

Elle est élue pour la toute première fois députée péquiste à l'élection de 1981. René Lévesque la nomme d'abord ministre de la Condition féminine puis vice-présidente du Conseil du Trésor et, enfin, ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu. Sous les premiers ministres Parizeau, Bouchard et Landry, Pauline Marois se voit confier les plus hautes fonctions ministérielles dont celle de ministre des Finances, ministre de la Santé et ministre de l'Éducation. Enfin, elle est nommée vice-première ministre dans le gouvernement de Bernard Landry.

Devenue chef du Parti québécois en 2007, elle forme par la suite un gouvernement minoritaire péquiste dans la foulée de sa victoire électorale du 4 septembre 2012. Parmi les réalisations du gouvernement de Pauline Marois, mentionnons l'adoption de la Loi sur les élections à date fixe, l'augmentation et la pérennisation des investissements dans les soins palliatifs, le débat sur la Charte de la laïcité ainsi que le dépôt d'une ambitieuse politique de relance du secteur industriel québécois. N'ayant été au pouvoir qu'à peine dix-neuf mois, elle n'a pas eu naturellement le temps nécessaire pour infléchir les pratiques déraisonnables du gouvernement précédent en matière de gestion des flux migratoires.

Gouvernement libéral de Philippe Couillard (2014-2018)

Philippe Couillard, neurochirurgien de profession, est élu député libéral dans la circonscription de Mont-Royal en 2003. Il est immédiatement nommé ministre de la Santé et des Services sociaux par le premier ministre Jean Charest. C'est lors de ce passage à la Santé qu'est prise la décision de construire deux nouveaux centres hospitaliers à Montréal, soit le Centre hospitalier de l'université de Montréal (CHUM) et le Centre universitaire de santé de l'université McGill (CUSUM). C'est également sous Couillard que s'amorce une réorganisation du réseau québécois de la santé avec la création des centres de santé et de services sociaux. C'est aussi sous sa direction que s'enclenche la

spirale des hausses de rémunération des médecins, surtout des spécialistes.

Le 25 juin 2008, le Dr Couillard démissionne comme député libéral et ministre de la Santé en invoquant le prétexte classique de vouloir relever d'autres défis. C'est un autre médecin, le Dr Yves Bolduc, qui lui succède comme ministre de la Santé.

En 2013, Philippe Couillard est choisi chef du Parti libéral du Québec. Vainqueur aux élections d'avril 2014, il devient alors premier ministre du Québec.

L'orientation générale du gouvernement Couillard prolonge celle de Jean Charest. Le socle idéologique de ces deux administrations libérales est l'adhésion sans réserve aux poncifs de la mondialisation. Concrètement, on pratique le laisser-faire économique doublé d'un conservatisme social. De plus, face à Ottawa, on pratique un suivisme que déplorent les francophones, souvent même au sein du Parti libéral. Par rapport à ses grands prédécesseurs libéraux, comme Jean Lesage et Robert Bourassa, le premier ministre Couillard fait piètre figure dans la défense des intérêts du Québec.

En matière économique, par exemple, sa ligne de conduite consiste à cautionner la grande braderie des fleurons québécois. La vente du quincaillier québécois Rona au géant américain Lowe's est un cas d'espèce. D'abord, parce que le gouvernement libéral n'a strictement rien fait pour empêcher cette vente qui, de toute évidence, nuisait aux intérêts économiques fondamentaux du Québec. L'administration Couillard a laissé Investissement Québec vendre l'ensemble des actions qu'il détenait dans Rona.

La saga des C Series est un autre exemple d'improvisation du gouvernement Couillard en matière de développement économique : « Après avoir injecté 1,3 milliard dans la survie de la C Series, le gouvernement Couillard a béatement accepté que Bombardier donne la C Series à Airbus, tout en acceptant de voir sa participation dans la Société en commandite de la C Series fondre de 49,5 % à seulement 16 %[7]. »

Autre cafouillage : le contrat de fabrication des trains du REM donné à Alstom. Au lieu d'être ferme en exigeant de la Caisse de dépôt et placement du Québec qu'elle octroie le contrat de construction à l'usine Bombardier de La Pocatière, le gouvernement Couillard fait le dos rond et laisse le donneur de contrats agir à sa guise, privant ainsi les 600 travailleurs de Bombardier d'un contrat en or qui aurait pu leur garantir du travail pour de nombreuses années. « En écartant Bombardier du REM, c'est le gouvernement Couillard qui porte l'odieux de la décision de la Caisse. L'odieux étant le fait de privilégier des trains étrangers dans le cadre d'un projet local de 6,3 milliards qui sera entièrement financé par nos impôts et nos épargnes[8]. »

En matière d'immigration, le gouvernement Couillard a laissé le pied de l'accélérateur au plancher en maintenant des seuils annuels trop élevés dépassant les 50 000 nouveaux arrivants par année.

---

7. Michel Girard, « Le contrôle de la C Series cédé à Airbus : le pire deal de notre histoire », *Le Journal de Montréal*, 12 juillet 2018.

8. Michel Girard, « Doublement perdant avec les trains d'Alstom », *Le Journal de Montréal*, 27 février 2018.

En quatre ans seulement, entre 2014 et 2018, le Québec a donc reçu 207 735 nouveaux immigrants, soit à peu près l'équivalent des populations réunies des villes de Sherbrooke (165 000) et de Victoriaville (45 309).

Ces flux migratoires intenses ont, de toute évidence, exposé la petite société québécoise à des attentes dépassant ses modestes capacités d'intégration socio-économique et linguistique. D'où le fiasco lamentable constaté par la vérificatrice générale dans le dossier de la francisation des immigrants. En gros : deux tiers des immigrants qui ne parlent pas français à leur arrivée au Québec se sont abstenus de suivre des cours de francisation. Et parmi le tiers qui ont suivi le cours de langue, les résultats sont désastreux, puisque la vaste majorité de ces derniers n'atteignent pas le seuil d'autonomie langagière visé !

Le résultat de cette incurie ne s'est pas fait attendre puisque de plus en plus de Néo-Québécois ne parlent pas français, refusent carrément de l'apprendre, se braquent, s'insurgent même si on insiste à être servi en français comme c'est le cas souvent dans certains quartiers multiethniques du centre et de l'ouest de l'île de Montréal. Par négligence, ou peut-être par simple calcul politique, le gouvernement libéral a toujours refusé de prendre en considération l'impact négatif de l'immigration trop anglophile sur la santé, déjà précaire, du français, et cela particulièrement dans la région de Montréal.

Malgré l'incontestable succès de Philippe Couillard à équilibrer les finances publiques, l'histoire sera sévère avec lui. Son laxisme dans le

dossier de la rémunération des médecins, son laisser-faire en matière de gestion de l'économie et son zèle à pourfendre la moindre manifestation du sentiment national des Québécois lui ont aliéné une bonne partie de l'électorat francophone (2018 : à peine 12 % des francophones ont voté PLQ). D'où sa défaite humiliante aux mains de la Coalition avenir Québec de François Legault le 1er octobre 2018. Fait capital à observer : il est le premier premier ministre libéral, depuis Adélard Godbout battu en 1944, à ne pas être réélu pour un deuxième mandat à la tête de l'État québécois. L'inertie, l'impéritie et l'immobilisme de son administration le placeront, sans doute, parmi les premiers ministres du Québec les plus décevants depuis la seconde guerre mondiale.

Bilan de la gestion politique de l'immigration de 1976 à aujourd'hui

De 1976 à 2018, le Parti québécois a été au pouvoir pour une durée totale de 21 ans ; le Parti libéral, pour 23 ans. Quelles différences peut-on relever ?

Premièrement, sous les gouvernements péquistes, le Québec a accueilli en moyenne 23 000 immigrants par année. Sous les gouvernements libéraux, les seuils d'immigration doublent pour atteindre une moyenne annuelle de 46 000 immigrants.

Deuxièmement, les péquistes ont généralement fait fluctuer les seuils d'immigration au gré des cycles économiques. En période de croissance, on hausse les admissions, mais on les abaisse pour

parer aux effets d'un ralentissement. C'est ainsi qu'après la grave récession de 1981-1982, le gouvernement de René Levesque réduit considérablement le nombre des admissions de nouveaux arrivants qui passera de 21 375 immigrants en 1982, à 16 417 en 1983, puis à 14 695 en 1984.

Paradoxalement, après la crise financière de 2007-2008, le gouvernement libéral de Jean Charest hausse, subitement, les seuils d'immigration qui passeront alors de 45 198 en 2008 à 49 488 en 2009, puis à 53 982 en 2010.

La conséquence heureuse d'une gestion prudente, modérée et modulée des niveaux d'immigration par les péquistes a été de maintenir la majorité historique de langue maternelle française au Québec au-dessus de la barre des 80 % jusqu'au tournant du nouveau millénaire.

La conséquence malheureuse d'une gestion exagérée, relâchée et soutenue des seuils d'immigration par les libéraux a été d'enclencher le déclin démographique de la majorité francophone du Québec. Si cette tendance lourde devait se maintenir, elle signerait la disparition programmée du peuple québécois.

Chapitre 6
Homogénéité sociale contre multiculturalisme

> Si la tradition du sacrifice persiste, c'est, transformée, sublimée, apaisée, dans l'éthique du labeur où s'unifie le Japon moderne.
>
> Maurice Pinguet, *La mort volontaire au Japon*

Les partisans de seuils élevés d'immigration ne cessent de rabâcher qu'elle est nécessaire à notre bien-être collectif. Ils se trompent, ils nous trompent. Un regard sur la société japonaise, à faible immigration, apporte un démenti cinglant à la fable. L'exemplarité du modèle japonais à cet égard saute aux yeux. Le pays, quasiment dépourvu de richesses naturelles, réussit le tour de force de générer environ 8 % du PIB mondial avec à peine 1 % de la population active mondiale !

Au Japon, en 2018, le taux moyen de chômage était de 2,8 %, le taux le plus bas du monde. La

même année, le taux d'emploi était de 75,3 %, le plus élevé des pays membres de l'OCDE. Malgré une désindustrialisation quasi universelle dans la plupart des pays riches, consécutive à la mondialisation, le Japon a su préserver un appareil productif performant et puissant qui le maintient au troisième rang de l'économie planétaire. L'archipel nippon est le premier constructeur mondial d'automobiles ; il est aussi au coude à coude avec l'Allemagne pour la fabrication de machines-outils et de robots. Enfin, le Japon est un leader d'électronique et de biotechnologies.

Les remarquables succès économiques japonais — et du taux de chômage le plus bas du monde qui en résulte — plongent leurs racines dans une éthique du travail qui valorise entre autres le goût de l'effort, le sens de la discipline et l'esprit de solidarité pour le bien commun. C'est, en quelque sorte, le prolongement de l'esprit du samuraï à l'univers de l'économie moderne. En effet, le code de conduite de cette aristocratie militaire est toujours vivant au sein de la culture japonaise contemporaine, notamment au chapitre des valeurs fortes de discipline, d'honneur, de loyauté et d'abnégation. Les employeurs et les travailleurs nippons, formés dans ce creuset culturel inspiré du *bushido*, collaborent donc spontanément, complètement et dans l'enthousiasme à la victoire de leur économie nationale, à la victoire du pays du Soleil-Levant !

Lors de la catastrophe nucléaire de Fukushima en 2011, le monde a pu admirer le stoïcisme, le civisme et la discipline sans égal dont a fait preuve le peuple japonais. Il n'y a aucune scène disgracieuse

de chaos, de pillage ou de vandalisme comme ce fut le cas à la Nouvelle-Orléans lors du passage de l'ouragan Katrina en 2012, ou sur l'île de Saint-Martin ravagée par l'ouragan Irma en 2017. Malgré l'ampleur du désastre nucléaire, l'atmosphère était à l'ordre et à l'entraide. Spontanément, les citoyens valides se mettent à déblayer les rues, à secourir les sinistrés les plus éprouvés et à récupérer les objets encore utiles sous les gravats. Quelle dignité, quelle abnégation et quelle grandeur manifestées lors de cette terrible épreuve !

Ce n'était certes pas la première fois que les Japonais faisaient preuve d'héroïsme dans l'adversité. À de multiples reprises au cours de leur longue histoire, ils ont su, en effet, transformer de graves revers en brillantes victoires. Ce fut particulièrement le cas à la fin de la seconde guerre mondiale lorsque le pays gisait sous les décombres. Environ 40 % des villes, des infrastructures et des usines de l'archipel japonais ont en effet alors été détruites par des bombardements aériens d'une rare intensité. Pour la toute première fois de sa longue histoire, le Japon se retrouve sous occupation étrangère avec l'arrivée de 400 000 militaires américains commandés par le général Douglas MacArthur. Le pays est remodelé à l'américaine, notamment sur le plan politique et constitutionnel. L'occupant exige en outre que certains responsables politiques et militaires japonais soient jugés pour crimes de guerre. Plusieurs seront reconnus coupables et condamnés à la pendaison tel le général Tojo, ancien premier ministre. Mais on évitera de juger l'empereur du Japon afin de ménager la bonne volonté des vaincus.

Malgré la privation matérielle, la détresse psychologique et l'assujettissement politique, les Japonais ne baissent pas les bras. Au contraire, ils relèvent avec brio et détermination le défi de la reconstruction de leur pays dévasté. Leur principal atout : une main-d'œuvre hautement scolarisée et disciplinée, formée en grande partie des millions de soldats japonais démobilisés. En quelques décennies, le PNB du Japon va augmenter de 500 % ; le PNB par habitant va suivre la même courbe ascendante et le taux de chômage se maintiendra sous la barre des 2 %.

L'industrie japonaise crée près de 30 millions d'emplois manufacturiers de 1947 à 1990. Dès 1968, le Japon se hisse au deuxième rang de l'économie mondiale. Et depuis, le pays a toujours connu le plein emploi. Le moteur de cette croissance stupéfiante, ce sont les secteurs de l'électronique et de l'automobile qui s'imposent par leur qualité à l'échelle mondiale.

Personne ne peut soutenir sérieusement que ce comportement collectif exemplaire est le fruit d'un simple hasard. Tous les experts conviennent que le haut degré d'altruisme et de coopération parmi les Japonais, en temps de crise, résulte de l'exceptionnelle cohésion sociale de la société dont le socle est l'homogénéité culturelle. Sur le plan linguistique par exemple, 98 % des citoyens ont le japonais comme langue maternelle. Les allophones forment une minorité d'à peine 1,8 %, surtout composée d'individus de souche coréenne ou chinoise. L'on retrouve le même niveau d'homogénéité sur le plan religieux, puisque la très grande

majorité des Japonais pratique le shintoïsme ou le bouddhisme.

Cette homogénéité culturelle favorise, dès le plus jeune âge, la transmission chez tous les citoyens des valeurs et des traditions ancestrales forgées au cours de sa longue et tumultueuse histoire. Malgré la profonde transformation du pays engendrée par la restauration Meiji, le Japon n'a pas rompu avec son héritage moral et spirituel. En effet, au moment où il s'ouvre à l'influence étrangère, la question existentielle qui l'interpelle était de savoir quelle place il fallait accorder à ce qui venait d'Occident. « Les réponses sont très diverses. Sur le plan technologique, la formule du conseiller du bakufu Sakuma Shôzan (1811-1864), *wakon yôsai* (morale japonaise, technique occidentale), résume parfaitement l'attitude générale : rares sont les partisans d'un rejet total des techniques occidentales, mais tout aussi nombreux sont ceux qui défendent une occidentalisation à outrance[1]. »

On voit ainsi comment les Japonais ont pu s'adapter à la modernité sans renoncer à leur héritage spirituel ; ils ont su en quelque sorte conserver leur âme japonaise tout en s'adaptant aux réalités changeantes de la science, de la technologie et de l'économie. En définitive, c'est l'homogénéité culturelle qui crée les conditions nécessaires pour la transmission ininterrompue, au fil des générations, des valeurs et des codes de conduite nécessaires à la préservation de la cohésion sociale. Et cet

1. Robert Calvet, *Les Japonais*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 198.

impératif du maintien de la cohésion sociale ne veut pas dire détestation de l'autre, mais traduit plutôt la volonté d'éviter, sur la longue durée, les écueils d'une trop grande hétérogénéité...

D'ailleurs, lorsque l'on compare le Japon, société culturellement homogène, avec les États-Unis, société multiculturelle, on est en mesure de constater les avantages considérables du premier sur le second en termes de discipline et d'éthique collectives.

Le Japon, qui est la troisième puissance économique mondiale, est, en même temps, l'une des nations les plus égalitaires au monde. La rémunération moyenne des PDG d'entreprises japonaises est d'environ dix fois le salaire moyen de leurs employés, alors qu'aux États-Unis le ratio est de 347 fois le salaire de l'employé américain. Le PDG de Google a reçu, la même année, une rémunération de plus de 100 millions...

Ce contraste saisissant dans la politique de rémunération entre ces deux pays résulte de philosophies radicalement différentes en matière de gestion de l'économie. Généralement, les patrons américains voient leurs employés comme de simples ressources qu'ils peuvent exploiter et licencier au gré de leurs seuls intérêts. Tout autre est la philosophie des Japonais, puisqu'ils considèrent leurs employés non pas comme de simples pions, mais comme des cofiduciaires d'un actif commun. Autrement dit, l'entreprise japonaise est perçue comme une communauté de destin au sein de laquelle patrons et employés collaborent spontanément à la réalisation d'objectifs

communs. L'employé bénéficie notamment d'un emploi à vie et, en retour, offre à son employeur un dévouement sans réserve. Il existe donc au Japon une relation fusionnelle entre patrons et employés. Pour un Occidental, c'est difficile à comprendre, très difficile à accepter et encore plus difficile à pratiquer. Pourquoi ?

Parce que l'Occidental moyen s'idolâtre au point de ne pouvoir souffrir aucune contrainte, ni accepter la moindre responsabilité pour ses actions. C'est le contraire chez les citoyens japonais. Dès leur plus tendre enfance, ils apprennent à subordonner leurs besoins personnels à ceux de la communauté dont les composantes principales sont la famille, l'entreprise et la nation. Ce sont les intérêts de la communauté qui encadrent les comportements des Japonais. C'est cette éthique collective qui explique les prouesses de la nation japonaise.

En comparant le Japon, société culturellement homogène, avec les États-Unis, société multiculturelle, on peut facilement comprendre tous les avantages que le Japon a tirés de sa cohésion ethnoculturelle. Ainsi, la société japonaise nous apparaît aujourd'hui comme le paradis de la non-violence surtout quand on la compare à la société américaine. En 2018 par exemple, l'archipel nippon a un taux d'homicides d'à peine 0,3 par 100 000 habitants, alors qu'aux États-Unis il est de 3,7. Cette année-là, le Japon a enregistré 13 meurtres par armes à feu comparativement à 8 454 aux États-Unis.

Le Japon a aussi un taux d'incarcération parmi les plus bas au monde, soit de 55 détenus par

100 000 habitants. Quant aux États-Unis, ils affichent un taux astronomique de 714 détenus par 100 000 habitants. En 2016, il y avait 2,3 millions de personnes incarcérées dans les prisons et pénitenciers américains.

Au Japon, la violence est quasi inexistante alors qu'aux États-Unis elle est omniprésente. Qui plus est, les États-Unis sont en tête de peloton pour les tueries collectives. Le massacre de Las Vegas (2017) a fait 59 morts et 527 blessés. Le bilan tragique de cette tuerie dépasse même celui d'une autre terrible tuerie qui avait fait 49 morts, celle de l'attentat perpétré dans une boîte de nuit d'Orlando en Floride, en juin 2016. La liste macabre des fusillades meurtrières est interminable. Parmi les plus sordides, mentionnons la tuerie survenue en 2012 à l'école primaire de Sandy Hook qui a fait 28 morts dont 20 enfants, et celle de l'école secondaire de Columbine qui a fait 13 morts en 1999.

La consommation de drogue au Japon est marginale tandis qu'aux États-Unis elle est épidémique. La consommation d'héroïne, la drogue la plus mortelle, a explosé aux États-Unis et les coûts que cela engendre (détention, coûts des délits, traitements médicaux, etc.) s'élèvent à environ 51 milliards. En 2015, près de 13 000 Américains sont morts d'overdose.

Aucun doute, la société japonaise sort largement gagnante de cette comparaison avec la société américaine. Les immenses succès de l'archipel nippon en matière de prospérité économique, d'égalité des revenus, d'espérance de vie, ainsi que son faible taux de violence, de criminalité et de

délinquance sont, en effet, les conséquences heureuses d'une cohésion sociale arc-boutée sur l'homogénéité culturelle. Ayant tous été formés aux impératifs moraux d'une culture valorisant le collectif plutôt que l'individuel, la discipline plutôt que le laisser-aller, la modestie plutôt que la vantardise et l'esprit d'équipe plutôt que l'action solitaire, les Japonais ont été capables de relever tous les défis même les plus ardus.

Dans ce contexte, il est donc normal que la population japonaise soit réfractaire à une immigration à l'occidentale qui pourrait miner la cohésion sociale sur laquelle repose tout l'édifice sociétal. Non pas que le Japon soit hostile à l'autre ou replié sur lui-même. Au contraire, l'archipel nippon est ouvert sur le monde comme en témoignent leurs emprunts à la civilisation chinoise, les conversions au bouddhisme venu de l'Inde et l'occidentalisation du pays à partir de la restauration Meiji. L'enjeu fondamental ne se trouve pas dans la détestation de l'autre, mais dans l'attachement collectif aux mœurs et traditions ancestrales caractérisées par une éthique exemplaire, une grande courtoisie et un sens du devoir qui harmonisent les rapports entre les citoyens. En aucun cas, ils ne voudraient prendre le risque de perdre ces précieux atouts en se transformant, via l'immigration de masse, en une société multiculturelle aux mœurs tendues et abrasives. Les Japonais sont convaincus, en effet, que les sociétés multiculturelles sont généralement moins harmonieuses, moins fraternelles et surtout moins solidaires. Cette conviction profonde partagée par tous, couches populaires et élites, est

validée par les travaux du professeur Robert Putnam de l'université Harvard qui soutient que la diversité culturelle engendrée par une immigration non traditionnelle tend à réduire le niveau d'altruisme, de confiance et de collaboration entre ses membres.

En effet, dans son essai remarquable intitulé *Bowling Alone*, cet éminent chercheur américain explique de façon convaincante que l'immigration et la diversité tendent à réduire le capital social des sociétés d'accueil. Par capital social, il entend l'esprit d'altruisme, les relations de confiance et de bon voisinage, l'entraide entre citoyens ainsi que l'intérêt à coopérer à l'atteinte d'un bien-être commun. Autrement dit, une trop grande diversité est préjudiciable au maintien de la cohésion sociale. Lorsqu'on compare le Japon aux États-Unis notamment en matière de criminalité, on constate combien la thèse de Putnam est fondée, c'est-à-dire que les sociétés homogènes sont plus harmonieuses et plus pacifiques que les sociétés hétérogènes qui sont plus violentes et plus conflictuelles.

Chapitre 7
Prévoir et agir

> Si le Québec ne réduit pas le nombre d'immigrants qu'il sélectionne, il a tout intérêt à réduire ses attentes par rapport aux performances économiques de ces immigrants.
>
> B. Dubreuil et G. Marois,
> *Le remède imaginaire*

Après avoir dressé un bilan de la situation migratoire québécoise à haut risque, nous sommes à l'étape de proposer des solutions claires et énergiques susceptibles de prévenir la catastrophe démographique vers laquelle nous nous dirigeons.

Langue et culture

C'est entendu, si les seuils d'immigration au Québec se maintiennent à 50 000 nouveaux

immigrants ou plus par année, la proportion des francophones va tragiquement chuter, passant de 79 % en 2011 à 69 % en 2036. Si on laisse faire, cela mènera la nation québécoise au tombeau. Il faut donner un sérieux coup de barre pour éviter le naufrage définitif!

Les moyens existent : d'abord, il faut effectuer un retour au seuil moyen maintenu jusqu'à la fin des années 1990, soit d'environ 30 000 immigrants par année, ce qui ralentirait de moitié le déclin démographique des francophones dont la part dans la population québécoise serait alors d'environ 74 % en 2036.

En abaissant le niveau des admissions, le Québec vient de ralentir considérablement le processus d'érosion de sa majorité historique de langue maternelle française. Mais il faudra faire davantage, car, même s'ils sont moins nombreux, il importe de s'assurer que les nouveaux arrivants s'intègrent harmonieusement et durablement à cette majorité au point de vouloir en partager le destin.

Pour réussir cette intégration permanente, il faut rechercher la plus grande proximité culturelle possible entre les nouveaux immigrants et la société d'accueil. Pour nous accompagner dans une réflexion sur le rôle capital joué par la similarité culturelle dans l'intégration des immigrants, nous faisons appel aux travaux du professeur Samuel P. Huntington de l'université Harvard. Dans son essai magistral, intitulé *Qui sommes-nous? Identité nationale et choc des cultures*, il écrit : « D'une manière générale, l'intégration, particulièrement l'intégration culturelle, a été

l'une des grandes réussites historiques de l'Amérique, probablement sa plus grande. Elle lui a permis d'augmenter sa population, d'occuper un continent et de développer son économie grâce à des millions de gens scrupuleux, dynamiques, ambitieux et talentueux, devenus massivement dévoués à la culture anglo-protestante de l'Amérique et aux valeurs du Credo américain[1]. »

Et l'auteur d'ajouter que parmi les facteurs ayant le plus favorisé l'intégration rapide de ces millions d'immigrants jusqu'aux années 1960, le plus essentiel, c'est que « la plupart des immigrants venaient de sociétés européennes dont les cultures étaient semblables à/ou compatibles avec la culture américaine[2] ». Pour étayer son hypothèse, Huntington utilise comme indicateur du degré d'intégration les statistiques sur la proportion d'immigrants d'un pays donné ayant choisi de ne pas rester en Amérique et de retourner dans leur pays natal. Il précise que cette proportion peut varier considérablement selon le lieu d'origine des immigrants. « Pour la période qui va de 1908 à 1910, par exemple, Michael Piore estime qu'elle représentait environ 32 % de l'immigration, avec des pourcentages compris entre 65 % pour les Magyars, 63 % pour les Italiens du Nord, 59 % pour les Slovaques, 57 % pour les Croates et les Slovènes, 56 % pour les Italiens du Sud et 10 % pour les Écossais, 8 % pour les Gallois, et 7 % pour les Irlandais. La langue semble être un facteur

1. Samuel P. Huntington, *Qui sommes-nous ? Identité nationale et choc des cultures,* Paris, Odile Jacob, p. 183.

2. *Ibid.*, p. 185.

particulièrement décisif. Les immigrants venant de pays anglophones se sont intégrés beaucoup plus facilement que ceux qui venaient d'autres pays[3]. »

Ce qui est vrai pour les États-Unis, l'est tout autant pour le Québec. Puisque la langue est le facteur décisif d'intégration, choisissons la majorité de nos immigrants parmi les populations de langue maternelle française puisqu'ils offrent de meilleures garanties d'intégration. Ces immigrants de langue maternelle française devraient représenter environ les trois quarts des seuils annuels d'immigration, soit à peu près l'équivalent de la proportion des francophones au sein de la population québécoise. Si on fixe donc à 30 000 le seuil d'immigration annuel, il faudrait donc recruter environ 22 500 immigrants de langue maternelle française par année. C'est tout à fait réaliste puisqu'il existe dans le monde un bassin de 74,5 millions de locuteurs de langue maternelle française.

De toute évidence, c'est la France, en raison de la taille imposante de sa population, qui devrait être la cible privilégiée du gouvernement du Québec pour attirer sur son territoire un plus grand nombre d'immigrants de langue maternelle française. Il existe d'ailleurs depuis une bonne dizaine d'années une tendance migratoire qui pousse chaque année trois ou quatre mille Français à venir s'établir chez nous. Cela traduit un intérêt certain pour notre pays.

Le nombre de Français inscrits aux registres consulaires de Québec et de Montréal a en tout cas presque doublé depuis 2005 en passant d'environ

3. *Ibid.*, p. 187.

40 000 à plus de 80 000 aujourd'hui. Le Québec pourrait même en accueillir beaucoup plus. L'attractivité qu'il exerce sur les Français ne cesse de croître. En s'inspirant d'un article du doctorant Guillaume Lamy paru dans la revue *Argument*, Antoine Robitaille rappelle que ce n'est pas l'intérêt des Français à venir au Québec qui manque, puisque « 30 000 Français ont fait la demande d'un permis vacances-travail en 2017 et seul un demandeur sur trois l'a obtenu. Alors qu'on parle d'anglicisation de Montréal, du plein emploi dans plusieurs régions, de pénuries d'infirmières, 20 000 Français n'ont pu tenter leur chance ici[4]. »

Pour encourager et soutenir l'immigration issue de pays et de régions de langue maternelle française, le gouvernement québécois pourrait offrir des mesures incitatives semblables à celles qu'Israël offre aux juifs de la diaspora. Si l'un d'eux veut immigrer, il bénéficie alors d'une aide substantielle de l'État qui paie par exemple le billet d'avion et propose un « panier d'intégration » d'une valeur de 3 500 à 4 000 euros par personne. Depuis 2012 seulement, 25 000 Juifs de France ont émigré en Israël. Or, la population juive de France est d'à peine 500 000 personnes…

Il ne fait aucun doute que nous pourrions attirer et intégrer durablement au Québec un grand nombre de Français, de Belges et de Suisses si on se donnait vraiment la peine de le faire avec des incitatifs avantageux. Et que dire de nos frères Canadiens français hors Québec, y compris ceux

4. Antoine Robitaille, « Ambitions bienvenues », *Le Journal de Montréal*, 22 janvier 2019.

vivant aux États-Unis ? Je crois qu'ils seraient nombreux à s'établir dans leur berceau historique, si on les y invitait et leur donnait un petit coup de pouce.

Dans le contexte nord-américain, où sept millions de francophones forment un îlot lilliputien entouré d'une mer houleuse de 350 millions d'anglophones, il est naturel que l'anglais ait une puissance d'attraction infiniment supérieure à celle du français. Par conséquent, il est capital que l'immigration ne soit pas le cheval de Troie qui accentue la fragilité de notre langue commune en favorisant l'établissement sur le territoire québécois d'immigrants non francophones systématiquement anglophiles.

La lutte séculaire du Québec pour préserver son identité linguistique passe donc par un recrutement prioritaire d'immigrants francophones ou francophonisables. Qui sont-ils ? Ce sont les immigrants de langue maternelle latine : le catalan, l'espagnol, le portugais, l'italien et le roumain.

Ce sont aussi les immigrants de langues romanes et ceux originaires de la francophonie qui sont, de toute évidence, plus enclins à connaître ou à apprendre le français et partant à s'identifier et à s'intégrer à la majorité francophone du Québec.

C'est ainsi que, « depuis 1971, la proportion des immigrants de langue latine qui adopte le français a augmenté à 87 %, tandis que le transfert vers le français des immigrants de langues non latines est resté le même en 30 ans, soit à 15 %[5] ».

5. « Québec : la question de l'immigration », en ligne, <axl.cefan.ulaval.ca>.

Huntington se penche également sur la question de la dispersion comme facteur ayant contribué à l'intégration des immigrants. Il rappelle que les Américains ont su éviter que les immigrants se concentrent majoritairement dans une seule ville ou dans une seule région. Ce qui évidemment est radicalement différent de la situation québécoise où neuf immigrants sur dix se concentrent dans la région de Montréal. L'île de Montréal, à elle seule, reçoit 70 % de tous les immigrants qui s'installent au Québec. L'impératif de la dispersion hors Montréal, par la régionalisation, est donc une mesure corrective qui s'impose de toute urgence. Mais croire qu'elle se réalisera spontanément ou par le biais de quelques mesures incitatives relève du déni. La métropolisation des immigrants est une tendance lourde occidentale que l'on peut contrecarrer, mais seulement par des mesures coercitives permanentes.

Déverrouiller l'accord Canada-Québec

En vertu de l'actuel accord Canada-Québec relatif à l'immigration, le pouvoir de sélection du gouvernement québécois s'exerce seulement sur la catégorie de l'immigration économique. Cette catégorie se subdivise à son tour en sous-catégories dont celle des travailleurs qualifiés. Cette sous-catégorie représente à peu près 55 % de tous les nouveaux immigrants au Québec.

Cependant, dans cette sous-catégorie des travailleurs qualifiés, seuls les « requérants

principaux » font l'objet d'une véritable sélection. Leur conjoint ou enfants à charge comptent pour quelques points dans la grille du requérant principal, mais ne font pas l'objet d'une sélection spécifique. « En 2009, par exemple, le Québec a admis 17 883 requérants principaux dans la composante économique, mais ceux-ci étaient accompagnés de 16 627 conjoints et enfants à charge[6]. »

De plus, le Québec n'a aucun pouvoir de sélection dans la catégorie de la réunification familiale. Les dispositions de cette catégorie permettent d'accueillir des immigrants parrainés par un membre de leur famille déjà installé au pays. Les immigrants admis selon ce regroupement représentent plus de 20 % de tous les nouveaux arrivants.

Une autre catégorie, celle des réfugiés, relève aussi exclusivement de la responsabilité du gouvernement fédéral. Elle représente environ 12 % des nouveaux arrivants qui s'installent sur le territoire québécois. Dans le contexte juridique et réglementaire actuel, le gouvernement du Québec n'a aucun pouvoir pour endiguer une marée de dizaines de milliers d'immigrants qui sont entrés illégalement et continuent à le faire par le chemin Roxham en profitant d'une absence de contrôle rigoureux des frontières. L'inefficacité du processus d'asile amplifie le gâchis de cette immigration illégale.

Et comme l'a dit le ministre fédéral de l'Immigration, Ahmed Hussen, dans une lettre envoyée à l'Association du barreau canadien, « sans

6. Benoît Dubreuil et Guillaume Marois, *Le remède imaginaire*, Montréal, Boréal, 2011, p. 210.

changement pour améliorer l'efficacité et la productivité du processus d'asile, les temps d'attente et les arriérés ne feront que continuer à augmenter. Cette situation n'est pas juste pour les personnes qui ont besoin de la protection du Canada[7].»

À tout considérer, la capacité de sélection du gouvernement du Québec ne s'applique donc qu'au tiers des immigrants qui s'installent chez nous. Et facteur aggravant, parmi ces 33 %, une bonne moitié n'obtient que le minimum des points nécessaires selon cette grille québécoise, laquelle, de surcroît, est réputée moins exigeante que la grille de sélection du Canada. C'est donc un « outil relativement limité pour contrôler la composition de l'immigration et son impact sur l'économie[8] ».

Si le Québec veut vraiment améliorer sa politique d'immigration, il lui faudrait resserrer ses critères de sélection des travailleurs qualifiés ; et cela aurait un double avantage : provoquer une baisse substantielle des admissions, comme d'ailleurs nous le proposons, et écarter ceux qui s'intègrent le moins bien au niveau économique.

Il lui faudrait aussi élargir son champ de compétence à d'autres catégories d'immigrants et donc prendre les moyens nécessaires pour déverrouiller l'accord Canada-Québec.

Le gouvernement québécois est aujourd'hui prisonnier d'une politique d'immigration dont les

---

7. « Le ministre Hussen admet que le système actuel est débordé », *Le Journal de Québec*, 26 août 2018

8. Benoît Dubreuil et Guillaume Marois, *Le remède imaginaire*, *op. cit.*, p. 211.

priorités, les paramètres et la gestion sont largement définis par Ottawa. Il doit donc profiter du besoin évident de réformer le système d'immigration canadien pour exiger une révision de l'accord Canada-Québec, notamment au niveau du traitement des demandes d'asile, afin que ce processus devienne une responsabilité partagée quant aux requérants du statut de réfugiés qui veulent s'établir ou séjourner sur son territoire.

Il doit aussi obtenir d'Ottawa le transfert de responsabilité dans la sélection et l'admission des immigrants appartenant à la catégorie du regroupement familial. Faute de ce transfert de responsabilité, toute réforme en profondeur de la politique d'immigration sera aléatoire.

Enfin, le gouvernement du Québec doit s'assurer de pouvoir établir seul les décisions qui concernent le nombre d'immigrants qu'il souhaite accueillir chaque année.

Face aux entrées illégales par le tristement célèbre chemin Roxham, le Québec doit aussi exiger un remboursement complet des dépenses directes et indirectes engagées depuis le début de la crise. Il doit donc dénoncer haut et fort la complaisance des autorités fédérales dans ce bourbier et sommer le gouvernement de Justin Trudeau de renforcer le contrôle des frontières canadiennes. Il doit aussi insister pour qu'une fois interceptés les immigrants illégaux soient immédiatement remis aux autorités frontalières américaines.

Il est plus que probable que le gouvernement libéral de Justin Trudeau (ou un autre) refuse de revoir l'accord Canada-Québec. Cela ne veut pas

dire qu'il faut renoncer. Bien au contraire, il faudra s'inspirer, dans ce dossier, de la pugnacité et de la persévérance dont a fait preuve Maurice Duplessis dans celui épineux de l'autonomie fiscale du Québec[9]. En raison de la gravité des enjeux démo-

9. Dès son retour au pouvoir en 1944, Duplessis refuse de renouveler les accords fiscaux de 1942 qui accordaient au gouvernement fédéral le droit exclusif de lever de grands impôts directs. Le Québec est le grand perdant de l'entente, car le fédéral perçoit du Québec 2,2 milliards de dollars et ne lui en remet que 103 millions. Face à cette injustice fiscale, le premier ministre du Québec multiplie les décisions audacieuses comme celle de créer, en 1947, l'impôt sur le revenu des sociétés. Mais c'est sa décision, en 1954, d'instaurer un impôt sur le revenu des particuliers, équivalent à environ 10 % de l'impôt fédéral, qui forcera la main d'Ottawa. Il tient bon malgré les critiques qui fusent de toutes parts, spécialement de la part du chef du Parti libéral du Québec, Georges-Émile Lapalme, qui ose déclarer « que cet impôt incitera les industries à s'établir ailleurs ». Duplessis rétorque : « Si M. Lapalme avait voulu réconforter les ennemis de la province de Québec, il ne s'y aurait pas pris autrement » (Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, Montréal, Fides, 1973, p. 483). Mais Maurice Duplessis ne se laisse pas décourager d'autant plus qu'il peut compter sur l'appui indéfectible des milieux nationalistes qui considèrent cet impôt provincial comme une mesure d'autonomie positive. Devant tant de fermeté, le premier ministre libéral fédéral, Louis Saint-Laurent, fait une concession de taille tout en tentant de sauver la face. Ce qu'il veut surtout, c'est une formule évitant le principe de la déductibilité. Dans une lettre datée du 14 janvier 1955, il annonce que : « Les contribuables payant un impôt provincial sur le revenu ne pourront pas le déduire de l'impôt fédéral, mais ils bénéficieront d'une réduction de 10 pour cent » (*ibid.*, p. 517). La victoire de Maurice Duplessis jette les bases de l'autonomie financière du gouvernement québécois sans laquelle, sans doute, de

graphiques auxquels il est confronté aujourd'hui, le Québec aurait tout intérêt à obtenir d'Ottawa toutes les compétences nécessaires à une gestion efficace de l'immigration. Et pour obtenir gain de cause, le gouvernement du Québec pourrait s'inspirer de l'habileté tactique, du courage et de la détermination manifestés par Duplessis dans le dossier de l'impôt provincial. Une victoire dans le dossier de l'immigration face à Ottawa pourrait contribuer au succès d'un premier mandat et en constituer en quelque sorte la signature nationaliste.

Travail

Comme mesure raisonnable et progressiste, l'État québécois pourrait hausser le salaire minimum à 15 $ l'heure afin de permettre à tous les salariés les plus vulnérables, natifs et immigrants, d'avoir enfin un niveau de vie minimalement décent. Les avantages socioéconomiques de cette initiative seraient multiples. D'abord, cela améliorerait la situation matérielle des 800 000 travailleurs québécois aux prises avec la précarité d'emploi. Le salaire minimum à 15 $ aurait aussi des retombées économiques positives oscillant entre 2,2 et 3,4 milliards de dollars selon une étude récente de l'IRIS.

Face à une concurrence internationale qui mise sur l'intelligence artificielle et la robotisation, l'économie québécoise n'a guère le choix de s'automatiser

---

nombreuses réformes coûteuses de la Révolution tranquille n'auraient jamais pu voir le jour.

encore plus, le plus rapidement possible. Dans une série d'articles, le *Journal de Montréal* a fait le point sur les défis de l'automatisation.

Dans le secteur manufacturier, par exemple, la chaîne de production devra devenir presque complètement automatisée, ce qui signifie que des emplois de simple journalier, d'emballeur, d'empaqueteur ou d'opérateur de charriots, vont à coup sûr disparaître.

Dans le commerce au détail, l'automatisation va aussi devenir une grande faucheuse d'emplois, puisque les robots pourront non seulement ranger les marchandises sur les rayons, mais répondre aux questions des clients.

Dans les institutions financières, on peut supposer que des robots-conseillers pourront exécuter nombre de tâches exécutées présentement par des caissiers, commis et directeurs de comptes...

Dans les mines, on pourra faire usage de robots commandés à distance pour réaliser des opérations de forage plus difficiles ou plus risquées. En résumé, rares sont les secteurs économiques québécois qui seront épargnés par l'automatisation ou par l'intelligence artificielle.

« En plus de perdre leur travail, certains salariés vont s'appauvrir, selon la directrice générale de Bains Company's Macro Trends Group, Karen Harris. Au total, plus de 80 % de la main-d'œuvre risque d'être touchée par des pertes d'emplois ou des baisses de salaire en raison de l'automatisation[10]. »

---

10. Francis Halin, Hugo Duchaine, Diane Tremblay, Sylvain Larocque, Philippe Orfali, David Prince et Alex Drouin,

Le gouvernement du Québec devrait inciter les entreprises manufacturières à prendre le virage de l'automatisation en les incitant à collaborer davantage avec les écoles et les collèges afin de développer des programmes de formation professionnelle et de proposer des stages mieux adaptés à leurs besoins et à ceux des étudiantes et étudiants…

Actuellement, l'économie québécoise tout entière est pénalisée par le recours à une main-d'œuvre immigrée abondante et bon marché, ce qui encourage les entreprises manufacturières à reporter indéfiniment leur automatisation. Rappelons que seulement 20 % des entreprises du secteur industriel québécois ont automatisé au moins la moitié de leur production contre une moyenne de 55 % aux États-Unis et de 75 % en Allemagne.

Si le Québec, au lieu de s'automatiser comme il devrait le faire, choisit de faire venir plus d'immigrants pour occuper des emplois peu qualifiés, il risque de se retrouver avec le grave problème qu'a très bien décrit le chroniqueur Loïc Tassé dans sa chronique intitulée « Les nouveaux enjeux de l'immigration » : « Les pays riches ont besoin de main-d'œuvre immigrante à court terme, mais à moyen terme, d'importants surplus de main-d'œuvre devraient surgir. Sans emploi, les immigrants récents risquent de se ghettoïser et de se réfugier dans la religion ou la criminalité[11]. »

« Les emplois bouleversés », *Le Journal de Montréal*, 7 juillet 2018.

11. Loïc Tassé, « Les nouveaux enjeux de l'immigration », *Le Journal de Montréal*, 20 octobre 2018

En résumé, le Québec doit s'automatiser davantage, s'il veut se hisser en tête de peloton des économies les plus performantes au monde. Il n'y a que des avantages à le faire, puisque par exemple les pays les plus robotisés comme le Japon et la Corée connaissent une situation de plein emploi.

Encourager la natalité

Quelle que soit la part que l'immigration prend dans la pérennité d'une société francophone en Amérique du Nord, il reste que la « hausse de la fécondité est le seul remède contre le vieillissement de la population. Au Québec, une hausse de seulement 0,1 de la fécondité moyenne correspond, avec la structure démographique actuelle, à 5 000 naissances supplémentaires. Entre 2000 et 2008, la fécondité a augmenté de 0,3 pour atteindre 1,74 enfant par femme [...]. Le nombre de naissances est donc passé d'environ 72 000 à plus de 87 000[12]. » Or, à partir de 2009, la natalité au Québec se remet à baisser et, en 2017, le nombre des naissances chute à 83 900 et l'indice de fécondité, à 1,54. Pour rajeunir la population québécoise, il est donc souhaitable d'encourager la natalité. D'autant plus qu'une société qui refuse d'accueillir la vie est vouée à disparaître dans une sorte de suicide collectif.

Bien sûr, il existe nombre d'obstacles à une reprise de la natalité : des obstacles comme

12. Benoît Dubreuil et Guillaume Marois, *Le remède imaginaire*, *op. cit.*, p. 63.

l'hédonisme, l'implosion du couple et de la famille, les calculs de carrière et, pour les femmes, les reports de la maternité au-delà du cycle des études et de l'entrée sur le marché du travail. Bref, même si le désir d'enfant est toujours présent, il est contre-carré par le matérialisme, la société de consommation et le carriérisme qui en étouffent l'expression complète. Au lieu de foncer vers l'abîme démographique, l'État québécois pourrait participer à un changement des mentalités, d'abord en faisant la promotion enthousiaste de la famille et de l'enfant. « Les enfants portent en eux l'éternité que nous interdit notre condition humaine. Les enfants nous engagent dans la durée [...] [13]. » Il nous engage en effet dans la durée de notre lignée familiale et dans celle de notre société d'appartenance.

Québec pourrait aussi bonifier ses politiques familiales actuelles et poser des gestes concrets pour marquer sa volonté de soutenir efficacement les couples qui désirent avoir des enfants. L'État québécois pourrait par exemple prévoir des incitatifs financiers substantiels à l'intention des familles nombreuses. Conscient que l'avenir démographique et linguistique de la nation québécoise passe par une hausse de la fécondité, il pourrait se faire le cadeau inestimable d'une politique nataliste originale, généreuse et dynamique.

13. Chantal Delsol, *Un personnage d'aventure : petite philosophie de l'enfance*, Paris, Cerf, 2017.

Combler le déficit démocratique

Les bien-pensants, pour justifier leur appui indéfectible à l'immigration de masse, n'ont de cesse de nous sermonner, comme les curés d'antan, sur notre devoir de charité à l'égard des étrangers qui cognent aux portes du Québec. Au moindre désaccord, à la moindre hésitation, ils ont vite fait de tancer, de morigéner, de faire la morale afin de nous ramener sur le droit chemin de la rectitude politique.

Paradoxalement, seuls les migrants ont droit aux élans de compassion du camp du bien ; mais jamais leurs concitoyens des couches populaires qui, pourtant, en arrachent aussi, parfois plus. Et jamais on envisage de débattre avec le peuple des objectifs, des cibles et des résultats des politiques migratoires ; c'est pourtant lui qui est en première ligne.

Certes, on fait mine de consulter, mais seules les élites ont voix au chapitre. Le scénario est archiconnu : les politiques convoquent une commission parlementaire où défilent les représentants d'associations patronales qui viennent exiger, comme toujours, plus d'immigrants ; ensuite, c'est l'expert, généralement économiste, qui vient confirmer « doctement » que les patrons notamment de restaurants, très friands de main-d'œuvre bon marché, ont parfaitement raison de réclamer plus d'immigrants ; enfin, ce sont les représentants de communautés « ethniques » qui, à leur tour, viennent raconter qu'il faut plus d'immigrants, même si un chômage endémique fait souvent rage dans leurs propres rangs.

Mais la voix du peuple québécois sur cet enjeu capital, on ne l'entend jamais. Et si l'on déplore et

dénonce ce déni de démocratie, alors vite, on crie au populisme. C'est faire preuve de myopie morale et, surtout, d'injustice. Le journaliste britannique Douglas Murray remarque le même paradoxe à propos des mouvements migratoires en Europe. « En toute cette époque de migrations mal contenues, il semble que la miséricorde ait toujours triomphé [...]. Lorsqu'il a été question de justice, il s'agissait toujours de celle que réclamaient les arrivants. La partie absente dans tout cela, celle dont on ne s'est jamais demandé si on faisait preuve de justice à son égard, c'était les peuples de l'Europe. C'était eux qui encaissaient et dont les appels — même lorsqu'ils pouvaient être exprimés — n'étaient pas entendus[14]. »

Le même phénomène s'observe au Québec : on n'attache aucune importance au point de vue de la majorité des citoyens qui, généralement, sont excédés par l'irréalisme, l'amateurisme et le laxisme gouvernemental dans l'épineux dossier de l'immigration régulière et de l'immigration illégale. Pour les médias, le seul point de vue légitime est celui de la minorité favorable à l'immigration de masse. Les données du récent sondage Angus Reid, dévoilés le 21 août 2018, confirment de façon spectaculaire la fracture entre une infime minorité (6 %) qui désire plus d'immigrants parce qu'elle en récolte tous les avantages et la majorité des citoyens québécois (49 %) qui veut moins d'immigrants parce que ceux-ci sont des concurrents sur le marché du

14. Douglas Murray, *The Strange Death of Europe*, Londres, Bloomsbury, 2017, p. 295.

travail et en matière d'accès aux programmes et services publics. Une majorité de Canadiens et de Québécois s'oppose également à la cible fédérale de 310 000 immigrants que le gouvernement Trudeau a arbitrairement imposée pour 2018, et cela sans la moindre consultation populaire.

C'est Joseph Facal, lui-même d'origine étrangère, qui analyse le plus lucidement la fracture entre minorité et majorité sur la question migratoire. Il rappelle ainsi « qu'à l'exception des chroniqueurs souverainistes, notre microcosme médiatique n'a longtemps parlé d'immigration que pour en chanter les louanges. [...] Du bout des lèvres, on concédera que la francisation ne va pas de soi ou que les nouveaux arrivants ne sont peut-être pas la solution automatique aux problèmes de pénuries de main-d'œuvre. Mais on termine toujours avec l'homélie traditionnelle sur la peur de l'autre, la fermeture et le rapetissement[15]. » Pourtant, si fermeture il y a, c'est bien celle des gens « d'en haut » à l'égard des appréhensions légitimes des gens « d'en bas » face aux effets de la déferlante migratoire. Concernant la fermeture des élites, le chroniqueur rappelle les résultats du sondage Angus Reid qui ont été dévoilés peu de temps avant le début de la campagne électorale de l'automne dernier. « En 2018, au Canada, quel est le pourcentage de gens qui pensent qu'il faudrait accueillir plus d'immigrants ? 6 %. Quel est le pourcentage qui pense qu'il en faudrait moins ? 49 %.

15. Joseph Facal, « Immigration : la grande déconnexion », *Le Journal de Montréal*, 11 septembre 2018.

[...] Ce qui est aussi frappant est l'absolue marginalité, à travers le temps, du souhait d'accueillir plus de gens que l'objectif officiel : 10 % en 1975, 9 % en 1995, 6 % cette année. En langage clair, la volonté d'accueillir un plus grand nombre d'immigrants a toujours été ultra-marginale dans la population mais ultra-dominante dans les médias. » Enfin, on voudrait faire avaler à l'opinion publique « que le Québec aurait une résistance particulière envers l'immigration. [...] Bouillie pour les chats. Le Québec n'est ni meilleur ni pire. En 2018, 51 % des Québécois disent vouloir moins d'immigrants. C'est 50 % en Ontario, 52 % en Saskatchewan, 49 % en Alberta. »

Le peuple québécois, à l'instar des autres peuples occidentaux, exprime son inquiétude légitime à l'égard de seuils d'immigration élevés aux multiples impacts démographiques, linguistiques, sociétales et éventuellement politiques... D'ailleurs, on constate en Europe — de la Suède au nord, à l'Italie au sud, en passant par l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Autriche, le Danemark, la Pologne, la Slovaquie, la Hongrie, les Pays-Bas, la Finlande et même la Norvège, c'est-à-dire partout au sein de l'Union européenne — les conséquences politiques explosives d'une gestion élitiste de l'immigration qui fait fi de l'opinion des natifs. Pour éviter une crise semblable au Québec, il faut combler le déficit démocratique actuel en organisant un débat sur le sujet, un débat ouvert et serein qui donne à tous la possibilité de s'exprimer. L'acceptation sociale de l'immigration est à ce prix.

Conclusion

> Rien n'est définitivement perdu dans la vie des peuples, si leurs dirigeants ne s'abandonnent pas aux fausses fatalités de l'histoire.
>
> Charles de Gaulle

Sur le plan démographique, la fragile société québécoise a connu depuis le début des années 2000 des seuils d'immigration parmi les plus élevés au monde. Cette submersion migratoire s'accompagne de conséquences inquiétantes. Elle affaiblit le rôle du français comme langue commune des Québécois ; accentue la fracture ethnoculturelle entre Montréal et le reste du Québec ; neutralise la hausse naturelle des salaires qui fait cruellement défaut aux petits salariés ; condamne la majorité francophone à l'impuissance politique et constitutionnelle ; et menace la sécurité sociétale du peuple québécois, c'est-à-dire sa capacité à conserver sa langue, sa culture, ses institutions,

ses valeurs, son mode de vie et son identité nationale en Amérique du Nord.

Que la collectivité d'ascendance canadienne-française passe de majorité à minorité serait un traumatisme collectif plus grave encore que celui causé en 1760 par la conquête britannique. Si une majorité nouvelle issue de l'immigration émergeait, son statut de majorité lui conférerait la légitimité démocratique nécessaire pour remodeler la société à son image et conformément à ses intérêts. Pour notre part, nous espérons ardemment que dans cinquante, soixante-quinze ou cent ans, le peuple québécois ne soit plus menacé de disparition. Mais si, par inertie, par intérêt ou par aveuglement idéologique, nous laissons se défaire la majorité historique de langue maternelle française qui est le centre de gravité démographique et linguistique du Québec, alors il faudra se dire et se redire que notre anéantissement culturel est irréversible.

Cela dit, il n'y a pas de fatalité en histoire. Il est toujours temps de réagir. Même le dos au mur, il est possible de changer le cours des choses. Un danger imminent peut d'ailleurs être salutaire en poussant un peuple à l'action. L'histoire nous enseigne qu'il ne faut jamais céder au désespoir, qu'il faut faire face lucidement aux défis de son époque, qu'il faut arrêter une ligne de conduite collective exigeante qui s'inscrit sur la longue durée et qu'il faut persévérer dans l'effort jusqu'au redressement souhaité.

Un peuple résolu, bien guidé, peut réussir à éviter la catastrophe. Le Québec l'a fait avec

détermination par le passé ; il peut à nouveau se montrer à la hauteur de ce nouveau défi historique qu'est la déferlante migratoire.

Le principe fondamental à observer lors de la mise en œuvre d'une nouvelle politique d'immigration sera d'assujettir notre hospitalité à notre capacité réelle d'intégration. Les Québécois, qui sont pragmatiques, n'en demandent pas moins. Selon un récent sondage Angus Reid, rappelons-le, 51 % d'entre eux désirent moins d'immigrants contre à peine 6 % qui en souhaitent plus. De toute évidence, l'étape décisive consistera à ramener l'immigration sous la barre des 30 000 nouveaux arrivants annuels.

Et puisque la langue maternelle des candidats est un facteur décisif d'intégration, il faut les recruter, pour les trois quarts, parmi les peuples de langue maternelle française, ce qui n'exclut pas l'ouverture à la diversité d'origine. L'essentiel, c'est qu'ils puissent s'inscrire spontanément dans le creuset culturel québécois.

Bien sûr, on peut se demander s'il est légitime de donner préséance à des immigrants de langue maternelle française ? Laissons répondre Denise Bombardier : « Est-il étonnant et acceptable que la seule minorité francophone en Amérique du Nord, dont l'histoire s'est écrite dans un combat permanent pour sa survie, puisse être libre de choisir des personnes parlant sa langue et partageant ses valeurs communes, comme l'égalité des sexes sacralisée chez nous ? » L'immigrant idéal serait donc « une personne qui souhaite vivre dans un contexte de liberté, qui désire s'intégrer à la

société qui l'accueille, qui accepte d'apprendre la langue officielle et qui manifeste un minimum d'intérêt pour les Québécois et leur histoire[1]. »

Du point de vue administratif, la réforme du système d'immigration exigerait que le gouvernement québécois obtienne de l'autorité fédérale un transfert de compétences en matière d'immigration. Et cela est loin d'être gagné, qu'il s'agisse de l'actuel gouvernement Trudeau ou d'un autre. Il faudra donc apprendre à négocier et à convaincre. Et il faudra aussi surmonter les résistances de catégories sociales qui profitent du système actuel. Est-ce possible ? Pourquoi pas ? Mais il faut alors consentir à un important travail pédagogique en faisant apparaître les erreurs de jugements et de faits, en dénonçant les faux prétextes, et en rappelant les conséquences néfastes des préférences actuelles.

Tôt ou tard, la population québécoise ne sera plus dupe des mythes que l'on rabâche, colporte et martèle sur les prétendus avantages de seuils d'immigration irréalistes ; elle écoutera davantage les appels à la raison si on lui présente sereinement les arguments en faveur d'une approche plus réaliste. D'ailleurs, chez nous comme dans d'autres pays étrangers, la population est de plus en plus sceptique et inquiète face aux flots incessants d'immigrants dont beaucoup illégaux.

Le rapport actuel à soi-même et aux autres est de nos jours piégé par des mécanismes qui, au nom

1. Denise Bombardier, « L'immigrant idéal », *Le Journal de Montréal*, 22 janvier 2019.

de principes abstraits ou de motifs bassement intéressés, bâillonnent, aliènent et menacent de disparition tout un peuple. Manifestement, la nation québécoise ne doit pas rester impavide devant le risque de son propre naufrage démographique.

Éditions Liber
2318, rue Bélanger, Montréal, Québec, H2G 1C8
Téléphone : 514 522-3227 ; Télécopie : 514 522-2007
site : www.editionsliber.com ; courriel : info@editionsliber.com

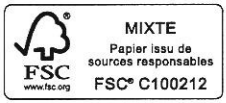

Achevé d'imprimer en mars 2019,
sur les presses de l'imprimerie Gauvin
Gatineau, Québec

Liber

Disparaître ?

Jacques Houle

Au Québec, jusqu'à la fin des années 1990, s'est maintenue une majorité d'ascendance canadienne-française au-delà des 80 %. Au rythme de décroissance actuel, elle pourrait disparaître sous la barre des 50 % au cours du siècle. Sur l'île de Montréal, c'est déjà fait. Parmi les premières causes de ce suicide collectif : un taux d'immigration parmi les plus élevés au monde — 50 000 nouveaux arrivants en moyenne par année — et une politique migratoire qui entretient des mythes sur les retombées positives de l'immigration de masse. N'est-il pas grand temps pour cette fragile communauté de destin d'assujettir son hospitalité à sa capacité réelle d'intégration ? C'est ce que soutient l'auteur de cet essai qui fait toute la lumière sur les conséquences de cette dérive et propose des voies de solutions pour… qu'il y ait un avenir.

« Ceux qui assument une responsabilité intellectuelle ou politique dans le camp national, qu'ils soient autonomistes ou souverainistes, doivent lire ce livre pour se convaincre d'aller au-delà des interdits idéologiques imposés par la rectitude politique et véritablement remettre en question le multiculturalisme d'État et l'immigration massive. C'est de notre existence comme peuple qu'il est question » (Mathieu Bock-Côté).

Conseiller et cadre à Emploi et Immigration Canada pendant plus de vingt ans, JACQUES HOULE est actuellement conférencier en histoire à l'Université du troisième âge de l'université de Sherbrooke. Il a publié un essai, *Il était une fois des usines* (Hurtubise, 2014).

ISBN 978-2-89578-687-0

Illustration de la couverture :
Quatre hommes en estompe de la distance,
IStock, Nicolaj2.